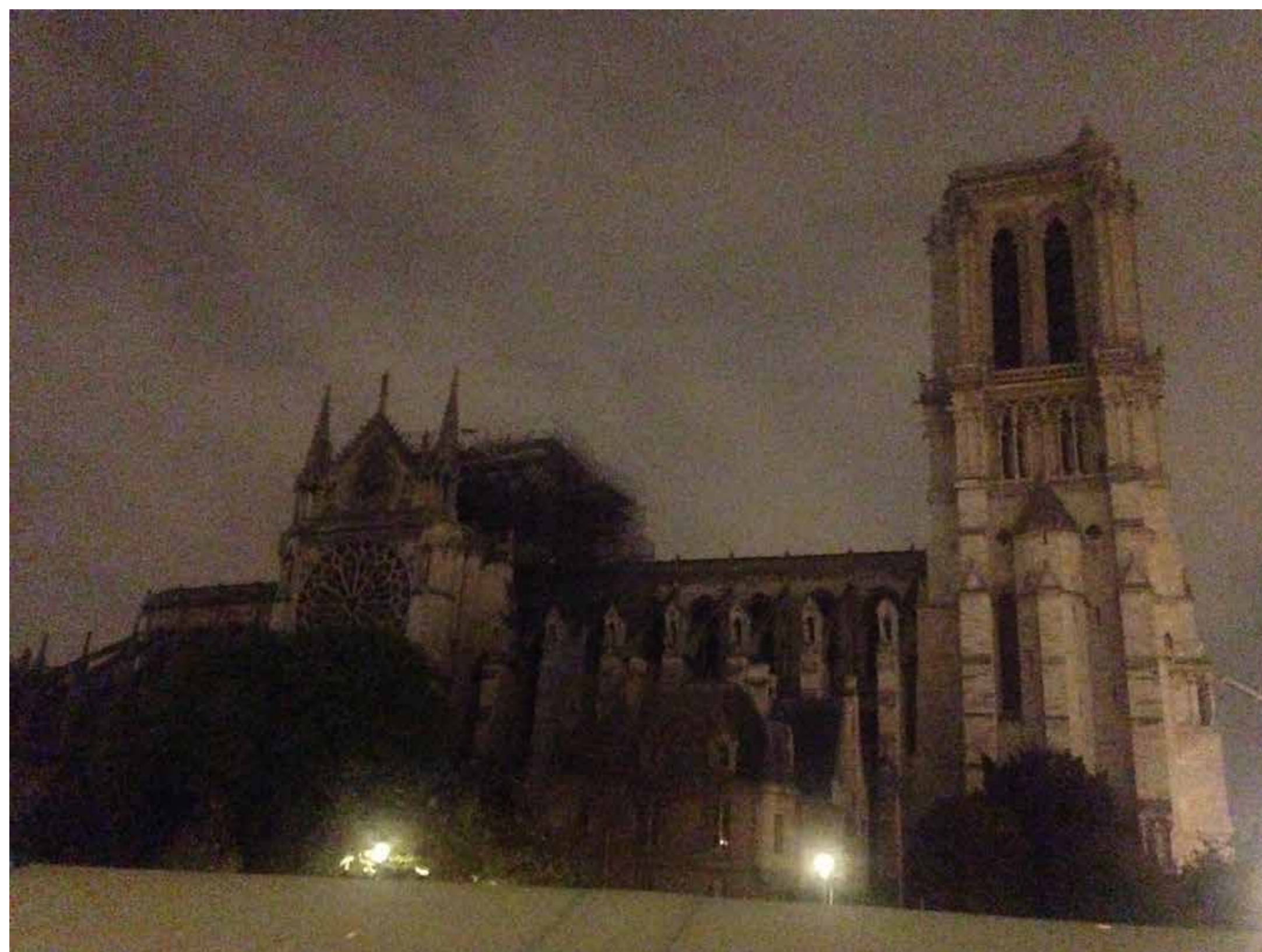


Sur le toit

Infolettre d'ARTEHIS

5



Dans les lueurs de la nuit parisienne, vision surréaliste de la vieille Dame au lendemain de l'incendie.
© Sylvain Aumard

Le mot de la directrice

Lundi 15 avril, un SMS : Notre-Dame est en feu ! Comme beaucoup de Français, j'ai passé la soirée devant mon téléviseur, à regarder l'incendie dévaster près de 1000 ans d'histoire. Le choc a été violent, ressenti bien au-delà de nos frontières. Les réactions devant la destruction de ce symbole de la culture occidentale et l'affluence rapide de dons sont très marquantes : quand des symboles forts du patrimoine national, européen et mondial disparaissent, c'est un peu de nous-mêmes que nous perdons. Cette perte, un laboratoire où la période médiévale est très présente, où l'histoire de l'art et l'archéologie, en particulier du bâti, constitue un pan important des recherches, où l'architecture religieuse participe à une des thématiques phare, l'a vivement ressentie. Plusieurs de nos collègues ont ainsi rejoint un groupe de scientifiques autour des projets de restauration de la cathédrale (www.scientifiquesnotre-dame.org). On ne peut qu'espérer voir dans des délais raisonnables Notre-Dame retrouver sa splendeur, dans le respect de son histoire et du patrimoine qu'elle constitue.

Sabine Lefebvre
Directrice de l'UMR ARTEHIS
sabine.lefebvre@u-bourgogne.fr

Sommaire

Le mot de la directrice 1



ACTUALITÉS

Lumière sur les vestiges de l'abbaye, une exposition à Saint-Claude 3

Lettre des doctorants d'ARTEHIS au CNRS 4

Vingt ans ! Le bel âge ! 6

Vivre et mourir en Champagne il y a 5000 ans 7



RECHERCHES

Une monnaie extraordinaire découverte à Saint-Apollinaire ! 8

« Biodiversité des sols viticoles » : un premier bilan du projet
CNRS EC2CO 10

Le complexe minier des Marais de Saint-Gond et de la Côte des Blancs.. 12

Entretien avec Houcine Jaïdi 14

30 ans de recherches archéozoologiques sur l'*oppidum* de Titelberg
(Luxembourg) 15

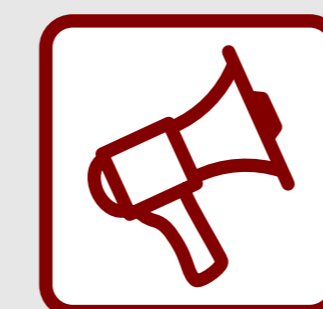
Dico topo 17

L'incendie de Notre-Dame de Paris vu par un archéologue du bâti..... 18

Dessine-moi un module 20

Avant la démocratie représentative..... 22

L'évêque face aux péchés 23



DIFFUSION DE LA RECHERCHE

L'école de terrain du Master ASA : une prospection à Bibracte 24

Tena Watu, le tractage des blocs mégalithiques
à Sumba Ouest (Indonésie) 25

La chronologie du Néolithique ancien et moyen de Bourgogne :
l'approche bayésienne 27

L'âge du Bronze à travers les moulages du Musée
d'Archéologie nationale..... 29

Les Journées d'Actualités Archéologiques en territoire éduen..... 31

Revue Archéologique de l'Est. Tome 68 - 2019 32

Atlas topographique de Lugdunum. 1. Lyon - Fourvière
47^e supplément à la RAE 33



MEMBRES

Lacunes archivistiques ou phénomène marginal ?
Rémunérer le travail à Dijon à la fin du Moyen Âge 34



Lumière sur les vestiges de l'abbaye, une exposition à Saint-Claude

Sur le Toit. Infolettre d'ARTEHIS - n°5 (septembre 2019)

Labellisé « Musée de France », le Musée de l'Abbaye a été inauguré en 2008, dix ans après le début des études et des fouilles archéologiques programmées menées sur le site de l'ancien palais abbatial de Saint-Claude (Jura). Installé dans le bâtiment qui fut le logis de l'abbé jusqu'à la sécularisation de l'abbaye en 1742, puis le palais de l'évêque, il a été conçu pour valoriser les vestiges du monastère découverts à l'occasion de ces années de fouilles et présenter l'histoire de cette abbaye prestigieuse ; le musée présente également les collections issues de deux donations des peintres René Genis et Guy Bardone, dont l'œuvre personnelle s'inscrit dans le mouvement de la Réalité poétique.

C'est à l'occasion des dix ans du musée, qu'une exposition temporaire intitulée « Lumière sur les vestiges de l'abbaye » a été réalisée par Sébastien Bully (Chargé de Recherche, CNRS-UMR ARTEHIS) et Aurélia Bully (membre associée UMR ARTEHIS). Inaugurée le 15 décembre 2018, elle est présentée jusqu'au 16 septembre 2019. Cette exposition bénéficie de supports didactiques nouveaux ; elle permet également de découvrir des pièces en lien avec les thématiques retenues, issues de prêts d'institutions nationales et régionales, exposées pour la plupart à Saint-Claude pour la première fois.

Déclinée en quatre espaces nouvellement dédiés aux expositions temporaires, l'exposition présente tout d'abord l'histoire des origines du monastère, avec notamment un film en 3D retraçant l'évolution architecturale du monastère et un tout nouveau film 3D qui s'intéresse plus largement à la ville au début du XVIII^e siècle.

Un second espace est consacré aux thématiques du culte des reliques et du pèlerinage à Saint-Claude. Des reliquaires, parmi lesquels celui du bras de Lupicin confectionné au XV^e siècle, sont présentés, ainsi que quelques pièces inédites en lien avec le très renommé pèlerinage à saint Claude. Des manuscrits (IX^e-XV^e siècles) produits pour l'abbaye, et conservés à la médiathèque de Saint-Claude et aux Archives départementales du Jura, sont également exposés.

Dans un troisième espace, c'est l'archéologie du bâti qui est à l'honneur avec la présentation des différents relevés pierre à pierre réalisés à l'occasion de l'étude menée sur l'ancienne église abbatiale de Saint-Claude (actuelle cathédrale).

Enfin, une dernière salle propose de découvrir l'histoire de l'abbaye, de ses origines à sa sécularisation, à travers une longue frise chronologique qui couvre l'ensemble des murs de cet espace. Un meuble pédagogique permet également aux plus jeunes, grâce à diverses manipulations, d'approcher la discipline archéologique, la calligraphie ou encore l'histoire de Saint-Claude.



Cette exposition, conçue hors des espaces archéologiques du musée, est donc l'occasion de retracer l'histoire de l'abbaye de Saint-Claude, d'évoquer l'archéologie à travers une approche thématique accessible à tous publics et de montrer nombre de documents et objets inédits. Un catalogue, intitulé « Lumière sur les vestiges de l'abbaye », a également été réalisé, couplé à celui dédié à l'exposition temporaire « Guy Bardone et René Genis en privé », qui se tient durant la même période.

Aurélia Bully et Sébastien Bully
aurelia.bully@laposte.net et sebastien.bully@club-internet.fr



Lettre des doctorants d'ARTEHIS au CNRS

Nous souhaitons d'abord remercier la direction du CNRS de cet appel aux unités de recherche. Les doctorants du laboratoire ARTEHIS ont pris très au sérieux ce débat et ont tenu à participer à cette programmation de la recherche française à laquelle ils espèrent pour beaucoup encore contribuer longtemps. Les témoignages qu'ils nous ont transmis imposent d'abord une synthèse des épreuves et des doutes que nous rencontrons durant nos thèses, et qui inspirent nos propositions.

Il nous semble donc essentiel de commencer en alertant sur les conditions de vie des doctorants et des jeunes docteurs, même si ces dernières ne relèvent pas seulement du CNRS, mais aussi des autres institutions dont nous dépendons (et plus particulièrement des Universités). La question des frais d'inscription à l'Université a d'abord été source de vives réactions, leur augmentation très nette pour les étrangers (non UE) ayant été évoquée il y a peu par le gouvernement¹. Une telle proposition de réforme, alors que la proportion des ressortissants étrangers titulaires d'un doctorat a augmenté de 22 à 40 % entre 2002 et 2012 (Service Scientifique de l'Ambassade de France à Berlin – juillet 2018) nous semble aussi aberrante qu'inquiétante. Elle nourrit les soupçons d'une future hausse des frais pour tous, qui serait absolument préjudiciable à la formation des étudiants et des jeunes chercheurs. L'attractivité du doctorat français à l'étranger devrait selon nous être valorisée par le CNRS, avec une meilleure offre de postes de chercheurs confirmés, pour *favoriser l'internationalisation des sciences humaines et sociales* comme l'a récemment souhaité F.-J. Ruggiu. Le coût de la vie des doctorants, français comme étrangers, est déjà lourd et ne peut pas s'accroître sans exclure du doctorat les jeunes générations des classes moyennes et inférieures.

Le financement alloué durant les trois premières années du doctorat ne suffit pas en SHS à subvenir aux besoins des thésards. En 2013, le temps moyen des thèses (abandons non compris) en Sciences humaines et sociales était encore de 5,25 années (Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) et bien qu'une réduction de la durée des thèses soit progressivement exigée, elle peine à s'appliquer. Les doctorants doivent répondre à des exigences toujours plus nombreuses et diverses (enseignements, publications en revue de rang A, colloques internationaux, monographies, vulgarisation

¹ Il semblerait que le gouvernement ait fait marche arrière (pour l'instant) **sur la question des frais d'inscriptions pour les doctorants.**

scientifique, etc.), qui vont à l'encontre du respect de délais toujours plus courts. **La thèse de doctorat devrait pouvoir être accompagnée de dispositifs de financement au-delà de sa troisième année²**, afin de soutenir les projets innovants et les doctorants dont les sources de revenus deviennent alors précaires et souvent réduites. Les doctorants ayant joui d'un contrat doctoral recourent alors notamment à l'aide au retour à l'emploi, qui n'est normalement pas accordée aux étudiants. Ils se trouvent en effet dans un « vide » juridique, puisqu'ils sont à la fois demandeurs d'emplois et étudiants. Fort heureusement, ce statut ambigu est souvent toléré par Pole Emploi, mais il reste une angoisse réelle pour chaque doctorant. Il est impératif que le statut des doctorants soit clarifié et reconnu auprès des différentes administrations. Pour faire face à cette précarité financière, la plupart d'entre nous recourent à des heures d'enseignements en vacations³, mais aussi à des activités salariées dissociées de la recherche, qui ne permettent absolument pas de poursuivre ces dernières dans de bonnes conditions⁴.

Outre le financement du doctorat, nous nous interrogeons quant aux perspectives des jeunes chercheurs. L'investissement du CNRS d'une partie des 80 millions d'euros alloués **pour le recrutement de 300 doctorants** doit initier **des projets stratégiques de long terme et conduire à une titularisation massive de ces futurs chercheurs à l'issue de leur doctorat**. Dans le cas contraire, ces contrats doctoraux n'apporteront qu'une ressource humaine à faible coût, concurrente des actuels docteurs à poste égal, et mobiliseront des fonds publics à la formation de chercheurs dont l'utilité n'aura excédé trois ans. En effet, 97,4 % des docteurs en SHS sont recrutés dans le secteur public et le CNRS offre, avec les universités, l'essentiel des perspectives d'emploi pour ces jeunes chercheurs (B. Kimpe, Séminaire du CIERA, 2010). L'accroissement des contrats courts et l'érosion des recrutements de chercheurs confirmés dans votre institution sont donc sujets des grandes préoccupations. **Afin d'accompagner les jeunes chercheurs, l'ouverture de**

² Rappelons que dans de nombreux pays voisins comme la Suisse et la Belgique, la durée des financements de thèse est souvent de 4 ans.

³ Ces heures d'enseignements ne permettent absolument pas d'avoir une stabilité financière. En effet, leur paiement est toujours différé (parfois jusqu'à 6 mois après) et irrégulier. **Cette situation n'est plus tenable**, et il est nécessaire que les universités prennent leurs responsabilités en payant les vacataires chaque mois.

⁴ Les conditions de vie précaires des doctorants sont accentuées par des conditions matérielles difficiles. L'ordinateur, nécessaire à tout travail scientifique aujourd'hui, est presque toujours celui du doctorant. Cela pose à la fois la question du statut des doctorants (si nous sommes des acteurs de la recherche comme les autres au sein d'un laboratoire, pourquoi travaillons-nous sur nos ordinateurs personnels) et surtout de la sécurité des données.

financements par l'ANR aux postdoctorants serait d'abord une occasion pour eux d'accroître leurs opportunités. La Fondation pour la Recherche Allemande (Deutsche Forschungsgemeinschaft ou DFG), l'équivalent de l'ANR, finance par exemple des projets portés par des postdoctorants. Elle inclut ainsi le salaire de ceux-ci dans la dotation à la différence de l'ANR, qui ne finance que des projets dont l'investigateur principal a un poste fixe et ainsi ne finance pas le salaire de celui-ci. De plus, si le coup de pouce octroyé à l'ANR en 2018 est un bon signe, il ne permet pas aux projets de recherche qui lui sont soumis d'atteindre un taux de succès de 25 à 30 % comme en Allemagne (Y. Verdo, Les Echos, 11/10/17).

Néanmoins, la multiplication des contrats courts⁵ après la thèse, dans l'espoir d'un recrutement qui n'interviendra bien souvent que des années après la soutenance, ne nous semble pas une solution tenable sur le temps long, autant sur le plan individuel que collectif. D'un point de vue individuel d'abord, la succession de contrats courts et la mobilité sont aujourd'hui considérées comme des prérequis dans le parcours d'un jeune chercheur, pour accroître ses chances d'obtenir un poste pérenne dans la recherche ou l'enseignement supérieur. Cette tendance, déjà supportée par plusieurs générations de doctorants, est aujourd'hui de plus en plus difficilement supportable, car de plus en plus longue et incertaine. Doit-on faire le sacrifice de l'indépendance financière et

⁵ Par « contrat court » nous entendons ici tous les contrats non pérennes, qu'ils soient des CDD, des post-docs ou des intervention d'expertise (par le biais de micro-entreprises par exemple).

de la réalisation de sa vie privée pour la recherche ? Attend-on des futurs chercheurs un épuisement moral et physique à l'issue de 10 ans de précarité ? D'un point de vue collectif, ces conditions dépendent évidemment des trop rares recrutements et du court-termisme des politiques de financement de projets de recherche. **Nous espérons le retour de financements récurrents à la disposition des chercheurs titulaires**, ceux par contrats de recherches imposant l'embauche de précaires. Dans les universités, les départs en retraite engendrent bien souvent un gel des postes et les créations de chaires en SHS sont extrêmement rares. Au CNRS, les recrutements ne semblent pas combler les départs en retraite et les réels besoins de la recherche. Qu'en est-il alors de l'avenir de cette dernière, ainsi que de la prestigieuse institution du CNRS ? Bien sûr, les besoins scientifiques sont, pour l'instant, comblés en grande partie par les contrats courts. **Ce sont donc à nouveau les doctorants mais surtout les jeunes chercheurs qui font vivre la recherche.** Cependant, il leur est impossible de vivre de la recherche en retour. Quel avenir proposer aux générations de doctorants passées sous le rouleau compresseur de la précarité ? Le non-remplacement des postes de titulaires annonce-t-il le rabougrissement de la recherche française ? Se fera-t-elle seulement par intermittence ? Pourrait-elle encore former avec une raréfaction croissante des chercheurs statutaires ? Il est crucial d'avoir des réponses à ces questions.

Le 26 mars 2019 à Dijon
Les doctorants de l'UMR 6298 ARTEHIS



Vingt ans ! Le bel âge !

L'Association pour la Promotion des Recherches sur l'Âge du Bronze (APRAB) a fêté ses 20 ans à Bayeux les 19-22 juin 2019 à l'occasion d'un colloque anniversaire réuni à l'Auditorium.

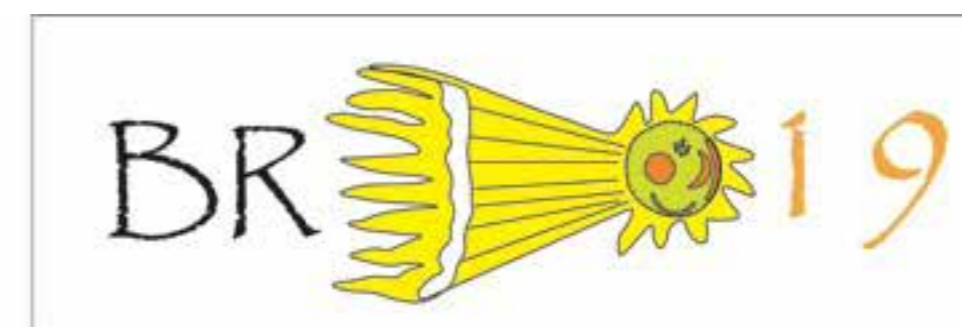
Cette manifestation a regroupé les spécialistes de la discipline et une assemblée internationale de 150 scientifiques a participé à cet évènement « anniversaire ». Les débats ont été organisés autour des résultats liés à l'introduction de nouvelles techniques et thématiques de recherches.

Six thèmes ont été retenus pour structurer les 43 communications et 18 posters présentés en fin de chaque session : historiographie de l'âge du Bronze européen, productions matérielles, économie de production et de subsistance, habitat et occupation du sol, paysages et pratiques funéraires, structures sociales, croyances et représentations, avec une table ronde finale consacrée à la mobilité des biens, des idées et des personnes à l'âge du Bronze.

Une exposition sur les dépôts de bronze en Normandie a été réalisée au Musée Baron Gérard en relation avec ce colloque.

L'APRAB, fondée au Musée de Bayeux en 1999, regroupe les spécialistes de l'âge du Bronze en France avec d'emblée une ouverture internationale. À ce jour, elle regroupe environ 170 membres issus de différents horizons institutionnels de France et de 5 pays européens.

La naissance de l'Association ne survient pas *ex nihilo* dans le paysage archéologique de la fin des années 1990 ; elle se place en aboutissement d'un processus long de développement de la communauté des protohistoriens bénévoles puis professionnels, spécialistes de cette période. Des années 1950 à 1990, pour la plupart des préhistoriens français, c'est fréquemment au sein de la Société préhistorique française que se structurent les réseaux d'échanges d'informations et que se publient les recherches relatives à l'âge du Bronze. C'est au cœur de cette société, marquée pour ces années et pour notre spécialité par la personnalité de Jacques Briard, qu'il faut principalement rechercher les racines de l'APRAB actuelle. Une plaquette a été éditée à l'occasion de cet anniversaire pour retracer les étapes de cette émergence. Elle résume 50 ans d'évolution des pratiques de la communauté des bronziers français ; c'est un témoignage d'un long chemin parcouru avec de fidèles compagnons qui pour certains nous ont quittés ces dernières années : Jacques Briard, Colin Burgess, David Coombs, Valentin Rychner, Aimé Bocquet...



La vie associative en archéologie est une tradition et un puissant levier, elle permet le rapprochement des hommes et des idées. L'APRAB est une association de bronziers de tous âges, professionnels au sein d'institutions variées, avec quelques bénévoles, peu nombreux maintenant que l'archéologie s'est professionnalisée. L'association propose un « espace neutre », libéré des contraintes hiérarchiques, propice aux discussions et projets fédérateurs. L'existence de l'APRAB apparaît comme une démarche naturelle entre professionnels, étudiants et bénévoles, engagés ensemble dans une promotion commune de leurs travaux. Le modèle de l'association loi 1901 apparaît une fois encore comme la structure idéale pour réaliser les projets identifiants d'une communauté. Cela confirme la place éminente d'une « société savante » dans la conduite de la recherche scientifique en archéologie, apparent paradoxe dans un secteur maintenant quasi totalement professionnalisé...

Les outils de promotion et diffusion sont bien rôdés maintenant : une journée annuelle d'information liée à notre assemblée générale, des rencontres régulières fédératrices lors de colloques thématiques spécialisés, un partenariat avec des associations qui conduisent des objectifs homologues aux nôtres (SPF, Internéo, RMPR, AFEAF), un bulletin

avec des suppléments possibles, une politique de coédition avec des éditeurs reconnus. Les chercheurs de l'UMR y sont régulièrement présents et dynamiques.

Les bronziers d'ARTEHIS ont été actifs dès la naissance de l'APRAB ; sa présidence est assurée depuis l'origine par Claude Mordant, le secrétariat l'a été par Maréva Gabillot puis actuellement par Stefan Wirth. Dans ce contexte, le secrétariat de l'Association est domicilié à l'UMR ARTEHIS depuis quelques années.

Avant cette naissance de l'APRAB, l'organisation à Dijon en 1996, dans le cadre de la Campagne européenne de l'âge du Bronze initiée par le Conseil de l'Europe, du colloque international Bronze'96 avait été portée au sein de l'UMR ARTEHIS par Claude Mordant, Michel Pernot et Valentin Rychner de l'Université de Neuchâtel. Cet évènement majeur a rassemblé plus de 200 collègues européens à Neuchâtel puis Dijon durant toute une semaine. La publication des actes sous le titre « *L'atelier du bronzier en Europe du XX^e au VIII^e siècle avant notre ère* » est parue en 1998 en 3 tomes en coédition avec le CTHS et en partenariat à l'époque avec le Centre de recherches sur les techniques gréco-romaines de l'Université de Bourgogne hébergé à l'UMR.

Bon anniversaire donc et longue vie à l'APRAB dans sa mission de promotion de l'âge du Bronze, en France et en Europe.

Claude Mordant
claude.mordant@u-bourgogne.fr

En savoir plus

Vivre et mourir en Champagne il y a 5000 ans



La vidéothèque du CNRS accueille un nouveau documentaire sur le Néolithique dans les marais de Saint-Gond. Réalisé par Claude Delhaye et produit par CNRS Image, ce documentaire de 41 minutes revient sur les recherches menées dans ce secteur par une équipe pluridisciplinaire depuis plusieurs années. Il s'intéresse plus particulièrement à la fouille de « La Crayère », à Vert-la-Gravelle (Marne), qui a livré plusieurs hypogées et une importante minière de silex.

« Des chercheurs de différentes disciplines étudient la période néolithique dans la région des Marais de Saint-Gond (Marne). Ce secteur comporte la plus forte concentration d'hypogées en France. Près d'une centaine d'hypogées y furent découverts à la fin du XIX^e siècle par le baron Joseph de Baye. Cette forte densité de sites

néolithiques s'explique en partie par la présence de silex en abondance. De nombreuses minières de silex témoignent de son exploitation.

Depuis 2013, une équipe pluridisciplinaire fouille à nouveau le site de « La Crayère » à Vert-la-Gravelle, et réétudie les découvertes anciennes. L'objectif est de reconstituer l'histoire de ce site archéologique et plus largement celle de ce territoire au cours du Néolithique, entre 5000 et 2000 ans avant notre ère. »

Des projections/débats auront lieu autour de ce film documentaire les :

- Mardi 5 Novembre, 13h, Amphithéâtre Ampère, Université de Bourgogne, Dijon
- Jeudi 21 Novembre, 19h30, Planétarium de Dijon, dans le cadre des 80 ans du CNRS et du Festival Sciences en Lumière

Anthony Dumontet
anthony.dumontet@u-bourgogne.fr

En voir plus



Une monnaie extraordinaire découverte à Saint-Apollinaire !

Depuis que je suis numismate, j'ai étudié environ 15 000 monnaies antiques, gauloises et romaines, la plupart provenant du Centre-Est de la France, mais aussi de régions plus lointaines et de quelques pays étrangers. Cependant, la monnaie la plus extraordinaire que j'ai eu le privilège de publier a été découverte à Saint-Apollinaire (Côte-d'Or), c'est-à-dire à deux pas de mon lieu de travail, le campus universitaire. Elle a été recueillie le 13 juin 2012 sur le site d'une ferme gallo-romaine au cours d'une fouille dirigée par F. Devevey (Inrap).

Extraordinaire d'abord parce qu'il s'agit d'une monnaie romaine en or, qu'on appelle un *aureus*, mobilier rarissime s'il en est. Pour le territoire de la Côte-d'Or, seuls trente-huit *aurei* ont été découverts depuis le XVIII^{ème} siècle. Et seuls six bénéficient d'un contexte archéologique identifié : ils proviennent de sanctuaires des Sources de la Seine et d'Alésia, d'un habitat urbain à Alésia, d'un édifice thermal à Vertault et d'une sépulture tardive à Dijon.

Mais l'*aureus* de Saint-Apollinaire présente une autre particularité encore plus rare, qui le rend unique en Côte-d'Or et même en Bourgogne : il date de la République romaine, précisément des guerres civiles du I^{er} siècle av. J.-C. Pendant cette période, les frappes d'*aurei* sont apparues puis se sont multipliées sous l'autorité des *imperatores*, ces généraux devenus chefs de parti qui s'étaient arrogé le droit de monnayer. Ces monnaies prestigieuses leur ont servi à payer leurs soldats, à les fidéliser mais aussi à faire leur propre propagande.

La monnaie de Saint-Apollinaire a été frappée à Sardes en Asie mineure par C. Cassius Longinus, qui était avec M. Junius Brutus l'un des chefs des *Liberatores* (les « Libérateurs »). Ainsi se désignaient les sénateurs partisans de la vieille République qu'ils prétendaient avoir libérée par le meurtre de César le 15 mars 44 av. J.-C. Ils avaient ensuite quitté Rome pour gagner l'Orient où ils s'étaient préparés à la confrontation armée avec les héritiers de César. Cet affrontement final a eu lieu en 42 av. J.-C. en Macédoine, à Philippes. Les légions d'Antoine et d'Octave ont battu successivement Cassius en septembre, puis Brutus en octobre, qui se sont suicidés après leur défaite.

Sur le droit, la légende donne les prénom et nom de Cassius : *C(aius) Cassi(us)*, suivi d'*imp(erator)*, titre militaire qu'il a reçu de ses soldats après avoir remporté une victoire (celle-ci est précisée sur le revers de la monnaie). L'effigie juvénile, qui est identifiée par la



Aureus (or - 8,21 g) frappé à Sardes en 42 av. J.-C. au nom de C. Cassius Longinus (RRC n° 505/1), découvert à Saint-Apollinaire en 2012.
© Laurent Popovitch

couronne de laurier, est celle d'Apollon. Il s'agit d'une allusion au prestigieux sacerdoce qu'exerçait Cassius depuis 50 av. J.-C. : il était *quindecemvir sacris faciundis*, c'est-à-dire l'un des quinze prêtres chargés d'interpréter les livres sibyllins, qui étaient à Rome liés au culte d'Apollon.

Sur le revers, la légende circulaire donne le prénom et le nom d'un général de Cassius : un certain *M(arcus) Seruilius*, ainsi que sa fonction de *leg(atus)*. L'objet représenté vertical est un aplustre, élément qui ornait la poupe des galères antiques. Après une victoire navale les aplustres, comme les rostres, étaient arrachés aux navires vaincus et arborés comme des trophées. Ici l'aplustre présente un détail qui désigne la cité qui a été vaincue sur la mer : ses branches se terminent en fleurs. Or la rose était l'emblème (le *sema*) de Rhodes, parce que son nom (*rhodon*) rappelait celui de la cité-état. Les textes nous confirment bien que Cassius a fait la guerre à Rhodes en 42 av. J.-C., parce que

celle-ci, avec sa puissante flotte, avait pris parti pour les Césariens. Et cette guerre s'est effectivement achevée par une victoire navale romaine, que Cassius a célébrée par ce type de revers.

Comment interpréter cette formidable découverte archéologique ? Trois hypothèses peuvent être avancées. D'abord, celle d'un dépôt volontaire et temporaire. C'est-à-dire d'une monnaie isolée qui a été cachée, sa très forte valeur libératoire pouvant le justifier, et non récupérée pour une raison indéterminée. Mais cette hypothèse est fragilisée par le contexte : l'*aureus* a été découvert dans le trou d'un poteau de soutènement d'une extension de l'habitation (peut-être un balnéaire), à environ 30 cm sous le niveau du sol. L'éventuel thésaurisateur aurait eu beaucoup de mal à récupérer son épargne, coincée en profondeur entre la terre et le poteau.

L'hypothèse d'un dépôt rituel n'est pas plus convaincante. Très rares en Gaule, les dépôts de fondation se rencontrent surtout dans les sanctuaires, notamment sous les structures cultuelles. On conçoit mal que la construction de l'agrandissement d'une simple ferme, qui a été réalisée entre la fin du I^{er} et le début du II^{ème} siècle de notre ère, ait pu être consacrée de façon aussi luxueuse. Et dans ce cas, l'*aureus* aurait été placé sous le poteau ; il aurait donc été découvert au fond du trou, pas à mi-hauteur.

La solution d'une perte accidentelle, plus banale, est donc la plus vraisemblable. La fonction probable de balnéaire du bâtiment pourrait donner un cadre à ce petit drame : en se déshabillant, un baigneur a pu faire tomber un *aureus* par inadvertance. Celui-ci a pu rouler jusqu'au poteau, tomber et glisser dans le trou jusqu'à mi-hauteur.

Enfin, pour apprécier l'intérêt numismatique et historique de cette trouvaille, il faut la confronter aux autres découvertes d'*aurei* républicains. Sur le territoire correspondant aux provinces romaines des Gaules et des Germanies (soit la France, la Belgique et les régions rhénanes de la Suisse, de l'Allemagne et des Pays-Bas), ce sont 2 236 monnaies romaines en or datées du I^{er} siècle av. jusqu'au V^e siècle ap. J.-C. qui ont été répertoriées. Sur ce total, les *aurei* républicains sont extrêmement minoritaires puisqu'on n'en compte que quinze exemplaires (0,67 %). Beaucoup de ces *aurei* proviennent de sites militaires, des camps de légion de Boulogne (Pas-de-Calais) et de Nimègue (Pays-Bas) jusqu'à celui de Windisch (Suisse), ce qui s'explique par la forte relation qu'a toujours eu le numéraire d'or et d'argent avec l'armée romaine, notamment par les soldes et autres *donativa*.

La monnaie de Cassius, tellement luxueuse et à l'origine tellement exotique, provient peut-être elle aussi de la poche d'un légionnaire ou d'un officier voyageur. D'abord, la ferme de Saint-Apollinaire se trouvait à 3,8 km à l'est de la route qui reliait Lyon à Cologne en passant par Dijon ; cette voie romaine dite d'Agrippa a été conçue avant tout pour le déplacement des soldats vers la frontière rhénane. Et cette ferme se trouvait aussi à 20 km à l'ouest du camp de légion de Mirebeau-sur-Bèze qui a été occupé entre 70 et 90, c'est-à-dire à une période tout à fait compatible avec la date de perte estimée de notre monnaie.

Laurent Popovitch
laurent.popovitch@u-bourgogne.fr



« Biodiversité des sols viticoles » : un premier bilan du projet CNRS EC2CO

Objet d'étude complexe à la croisée de disciplines variées, le sol viticole intègre les actions et les interactions multiples entre le minéral, le paysage, le vivant, le climat et l'Homme. Par effets cumulatifs des processus naturels et anthropiques intégrés sur le temps long liés à une culture ininterrompue, le sol viticole résulte d'héritages et d'arrière-effets liés à l'altération et l'érosion naturelle des substrats lithologiques, à la multiplicité des actions mécaniques, aux modes d'occupation des sols, ainsi qu'aux apports de matières actuels et passés dus aux modes de cultures eux-mêmes.

À ce jour, la plus grande part d'inconnu dans la connaissance des sols viticoles réside dans la composante biologique et, en particulier, dans la biodiversité microbienne. La compréhension des écosystèmes des sols est un enjeu essentiel pour leur conservation.

Le projet que nous avons développé en collaboration avec des collègues de l'INRA (L. Ranjard, S. Dequiedt) s'inscrit dans une démarche interdisciplinaire qui a eu pour objectif d'évaluer si la biodiversité microbienne des sols viticoles résulte pour partie d'un héritage des modes d'occupation et des pratiques culturelles passés.

Pour initier cette réflexion, nous avons choisi de cibler le projet sur quatre secteurs des Côtes de Beaune et de Nuits, localisés à Pernand-Vergelesses, Fussey, Monthélie et Vosne Romanée, et d'axer notre réflexion autour de deux questions :

- 1 : Existe-t-il, dans le sol viticole actuel, des traces d'une occupation forestière passée ?
- 2 : Existe-t-il un héritage des apports de terres passés dans un sol viticole ?

À une échelle de temps courte, les résultats obtenus sur les sols viticoles de Pernand-Vergelesses montrent que les sols qui ont un historique d'occupation forestière récent (moins de 20 ans) présentent des signatures microbiologiques différentes des sols forestiers et des sols viticoles anciens. Ceci démontre qu'il existe encore un effet significatif de l'historique récent des usages sur l'abondance et la diversité des communautés microbiennes du sol et qu'il est possible d'identifier des signatures microbiennes comme marqueurs de ces usages anciens.

Ces premiers résultats nous ont amenés à tester la signature microbiologique à l'autre extrême de l'échelle de temps : une culture viticole continue sur plusieurs siècles à la faveur de sols stratifiés présents dans une parcelle de vigne (La Tâche, grand cru à Vosne-Romanée) pour laquelle les différents usages au cours du temps ont pu être déterminés et



datés par les archives et confirmés par les datations radiocarbone. Ainsi, les changements d'usages observés et les modifications des paramètres du sol n'engendrent pas de variations de la diversité bactérienne en termes de nombre de taxons. En revanche, l'analyse de la composition taxonomique bactérienne montre qu'il existe un gradient de changements en termes de composition bactérienne entre les usages viticoles anciens et les sols plus anciens non cultivés.

En conclusion de ces premiers résultats, il nous apparaît encourageant de confirmer la pertinence des recherches sur la signature microbienne en tant que marqueur des usages historiques des sols et de leurs possibles héritages. Toutefois, ceux-ci restent limités dans leur envergure et leur généralisation : ils servent seulement à étayer certaines

hypothèses à tester dans le futur. Il resterait à déterminer la durée à partir de laquelle les traces microbiologiques d'un mode d'occupation passé disparaissent en analysant de nouvelles parcelles viticoles ayant eu un historique d'occupation forestier mais d'âges de plantation variés (20 ans, 30 ans, 40 ans), et d'appréhender, en analysant d'autres parcelles viticoles d'âges de plantation de vignes variés (1 an, 5 ans, 10 ans), le temps nécessaire pour acquérir la signature d'un sol viticole.

Il nous semble néanmoins qu'il y a des héritages microbiologiques vivants sous les sols viticoles actuels. Ceux-ci sont importants à comprendre puisque les racines de vignes les explorent et qu'ils sont susceptibles de générer des interactions fonctionnelles en dehors de l'horizon de surface qui est le plus souvent analysé et posé comme déterminant.

Jean-Pierre Garcia et Amélie Quiquerez

jean-pierre.garcia@u-bourgogne.fr et amelie.quiquerez@u-bourgogne.fr



Projet CNRS EC2CO « Biodiversité des sols viticoles : un héritage de modes d'occupation et des pratiques culturelles anciennes ? »

UMR ARTEHIS

J.-P. Garcia

A. Quiquerez

UMR INRA Agroécologie

L. Ranjard

S. Dequiedt



Le complexe minier des Marais de Saint-Gond et de la Côte des Blancs

Sur le Toit. Infolettre d'ARTEHIS - n°5 (septembre 2019)

Le 7 mars 2019, Rémi Martineau (Chargé de recherches au CNRS, UMR 6298 ARTEHIS) a soutenu un dossier d'habilitation à diriger les recherches intitulé « Le complexe minier des Marais de Saint-Gond et de la Côte des Blancs (Marne, France). Étude de l'organisation de la société au Néolithique récent à partir des sépultures collectives, des minières de silex et des habitats ». Rassemblant les abondantes sources archivistiques et bibliographiques – anciennes, dispersées et de qualité inégale – ainsi que les prospections et fouilles menées depuis une dizaine d'années dans le cadre du programme de recherche sur le Néolithique dans les Marais de Saint-Gond, il fait le bilan des 150 dernières années de recherche sur le secteur afin de les mettre en perspective avec les connaissances les plus récentes.

Ayant fait l'objet de nombreuses découvertes dès le XIX^e siècle, la région des Marais de Saint-Gond réunit plus de 300 sites et indices de sites néolithiques, ce qui est exceptionnel en France. Toutefois, elle est principalement connue pour ses très nombreux hypogées. Ces sépultures collectives du Néolithique récent ont livré entre 2 et 170 individus (hommes, femmes, enfants) dans un excellent état de conservation. Le département de la Marne comprend 169 de ces monuments, dont 123 sont concentrés dans la région des Marais de Saint-Gond et 16 sur la Côte des Blancs. La plupart ont malheureusement été découverts trop tôt dans l'histoire de l'archéologie préhistorique pour que des observations minutieuses et des enregistrements systématiques aient été réalisés. Quelques hypogées fouillés plus récemment donnent tout de même une idée très précise des modes et processus d'inhumation, ainsi que des équipements personnels des défunts et des dépôts collectifs.

Dans cette région, les minières de silex sont bien plus nombreuses que les sépultures collectives. Les détections aériennes, les prospections et quelques fouilles montrent la présence d'un immense complexe minier couvrant près de 400 hectares. La présence de silex du Secondaire et du Tertiaire, de très bonne qualité, explique ces nombreuses exploitations qui ont dû couvrir toute la période néolithique. Quelques éléments de datation indiquent que les extractions ont été réalisées au moins du Néolithique moyen (dès 4500 avant notre ère) au Néolithique final (au moins jusqu'en 2900 avant notre ère). La caractérisation pétrographique des silex, actuellement menée par Marie Imbeaux, permettra non seulement de reconstituer les cartes de diffusion des silex taillés provenant des différentes sources de cette région, mais aussi, rétroactivement, de dater les exploitations.



*Chambre funéraire de l'hypogée 1 de Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) « La Crayère » (Marne). On aperçoit l'ouverture originelle encore partiellement fermée par des blocs de condamnation.
© R. Martineau*

À l'inverse des sépultures, les habitats sont nettement moins connus ; ce sont principalement des découvertes anciennes, peu nombreuses et mal documentées. Ils font l'objet d'un programme de recherche qui a permis la découverte, en 2017, d'un habitat du Néolithique ancien à Villevenard « Les Hauts de Congy » (Marne), actuellement en cours de fouilles.

Une des idées de ce dossier d'habilitation était de réunir les données concernant les différentes catégories de sites néolithiques afin d'étudier l'organisation d'un micro-territoire au Néolithique. En effet, cette région présente toutes les caractéristiques requises pour permettre une telle étude : un très grand nombre de sites de toutes catégories, réunis dans un même espace, majoritairement datés du Néolithique récent (3600-3000 cal BC), une possible structuration du territoire autour des ressources en silex



*Vue générale du site de Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) « La Crayère » (Marne). Au premier plan se situe la tranchée 3 d'exploitation du silex. Au second plan on aperçoit les creusements des couloirs et les entrées des hypogées.
© R. Martineau*

et un secteur géologique et géomorphologique contrasté mettant à la disposition des populations des environnements diversifiés et complémentaires. L'enjeu est maintenant d'évaluer les éventuels liens fonctionnels entre les sépultures, les habitats et les minières de silex. L'analyse de l'organisation du territoire est évidemment étroitement liée à cette approche. C'est sur ce thème que porte la dernière partie du dossier, en présentant les données disponibles, en explorant les différents arguments et en mettant en évidence de nouvelles pistes de recherche.

Rémi Martineau
remi.martineau@u-bourgogne.fr



*Intérieur du puits 2 d'extraction de silex de Vert-la-Gravelle (Vert-Toulon) « La Crayère » (Marne). Une galerie basse permet de communiquer avec le puits 1.
© R. Martineau*



Entretien avec Houcine Jaïdi

Sur le Toit. Infolettre d'ARTEHIS - n°5 (septembre 2019)



Houcine Jaïdi, Professeur d'histoire ancienne à l'Université de Tunis, a été accueilli par l'UMR 6298 ARTEHIS pendant deux mois (fin novembre-fin décembre 2018 puis fin février-fin mars 2019) pour mener un projet de recherche financé par la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Pouvez-vous présenter votre parcours ?

Mon champ de recherche principal est l'Histoire romaine et en particulier l'histoire des provinces africaines à l'époque romaine tardive. Parallèlement à ces travaux, je me suis investi, depuis une vingtaine d'années, dans des recherches relatives à l'histoire de l'archéologie ainsi qu'à la gestion du patrimoine archéologique en Tunisie. L'ensemble de ces axes de recherche a alimenté mon dossier d'Habilitation universitaire soutenu il y a

dix ans. Par ailleurs, les responsabilités assumées à la Faculté des Sciences Humaines et Sociales qui relève de l'Université de Tunis (direction du département d'Histoire, gestion de masters et de la commission des thèses et d'habilitation universitaire, appartenance au Conseil scientifique de la Faculté et au Conseil de mon Université) m'ont amené à m'intéresser de près à la coopération internationale.

Quelles sont les activités menées au sein d'ARTEHIS pendant votre séjour scientifique ?

En collaboration avec Sabine Lefebvre, la directrice d'ARTEHIS, et Arianna Esposito, un projet de recherche a été monté, avec pour titre « *L'Antiquité partagée en Tunisie. Collectionneurs français et tunisiens aux XIX^e et XX^e siècles* ». Ce projet qui a été présenté à la Région Bourgogne-Franche-Comté, dans le cadre d'un appel à projets, a été retenu et a bénéficié d'une bourse de mobilité entrante de deux mois. Un programme détaillé de mes activités a été établi avec la direction du laboratoire et certains collègues d'ARTEHIS. Ces activités ont été menées en deux séjours d'un mois chacun (novembre-décembre 2018 et février-mars 2019). Elles s'intègrent dans les objectifs de certains programmes de recherche d'ARTEHIS, notamment le programme « *À la croisée des savoirs archéologiques en Bourgogne : acteurs, collectionneurs réseaux* » coordonné par Arianna Esposito. Il s'agit de recherches qui font partie de mes centres d'intérêt depuis plusieurs décennies. Mes premiers travaux concernant la réception de l'Antiquité après l'Antiquité remontent

à plus de 40 ans. La soutenance de mon premier mémoire de recherche intitulé « *Les sites antiques de l'Ifriqiya et les géographes arabes* » remonte à... 1977.

À quoi a été consacré votre premier séjour à ARTEHIS ?

J'ai commencé par participer à une Journée d'étude sur « Le Patronat dans tous ses états ! » organisée le 26 novembre 2018. Après cela, je me suis consacré à la collecte de la documentation relative à des acteurs importants de l'archéologie en Tunisie au XIX^e et XX^e siècles qui étaient originaires de la Bourgogne. Il s'agit d'abord de Bernard Roy puis de plusieurs membres de la famille Poinssot. Mes recherches ont été effectuées dans les Archives départementales de la Côte-d'Or et les Archives municipales de la ville de Dijon. Certaines de mes investigations ont concerné les comptes rendus de la Commission départementale des Antiquités de la Côte-d'Or (CACO) afin de connaître les pratiques des antiquaires de la Bourgogne aux XIX^e et XX^e siècles.

Pendant votre deuxième séjour, à quoi vous êtes-vous intéressé ?

J'ai d'abord poursuivi mes recherches dans les archives départementales et municipales. Le 11 mars 2019, j'ai participé à une journée de formation pour les étudiants de Master 2 organisée à l'Université de Bourgogne. À la fin de cette journée, j'ai donné une conférence ayant pour titre « *L'Archéologie en Tunisie aux XIX^e et XX^e siècles (1830-1956). Une histoire originale ?* ». Le 13 mars, j'ai participé à Cergy à une Journée d'étude organisée par l'Université de Cergy-Pontoise et l'UBFC, consacrée aux antiquaires et archéologues de Bourgogne. Dans ce cadre, j'ai présenté une communication intitulée « *Bernard Roy, antiquaire bourguignon en Tunisie au XIX^e siècle* ». Avant et après cette journée d'étude, je me suis documenté pendant plusieurs jours à la bibliothèque de l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA - Paris) où j'ai consulté dans le « Fonds Poinssot » de nombreux documents qui concernent la famille Poinssot et Bernard Roy. Les derniers jours de mon séjour ont été consacrés au complément de documentation dans les Archives départementales de la Côte-d'Or.

Avez-vous eu d'autres activités en marge de votre programme scientifique ?

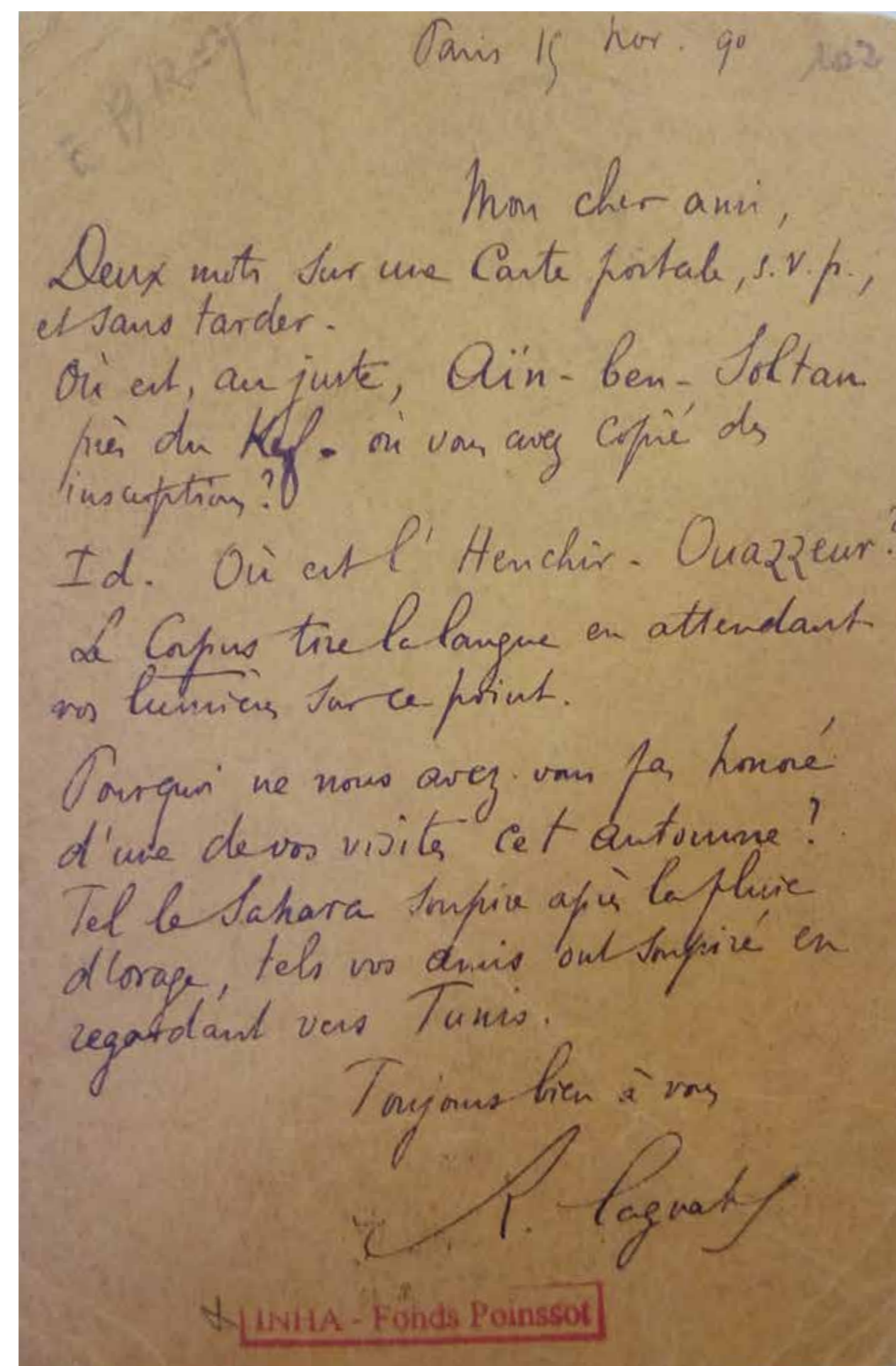
J'ai rencontré plusieurs collègues membres d'ARTEHIS dont certains travaillent sur l'histoire des antiquaires de la région, ce qui a permis de comparer nos approches. En dehors du laboratoire, j'ai eu la chance de rencontrer de nombreux chercheurs et responsables de fonds d'archives, de musées et de sociétés scientifiques à Dijon, Cergy, Bibracte et Autun. Parmi ces nombreuses rencontres je tiens à mentionner M. Albéric

Olivier, architecte-chercheur qui a travaillé longtemps en Tunisie au cours des années 1970, particulièrement sur le site de *Bulla Regia*, alors qu'il était rattaché au Bureau d'architecture antique du CNRS à Dijon. C'est dire que les relations scientifiques entre la Bourgogne et la Tunisie ont été marquées depuis le dernier tiers du XIX^e siècle par des jalons importants.

Par ailleurs, j'ai commencé avec Sabine Lefebvre, à jeter les bases d'une convention entre l'Université de Bourgogne et l'Université de Tunis. La réunion que nous avons tenue le 12 mars avec deux responsables du Pôle international laisse présager que la convention sera établie dans les mois qui viennent. Cet accord sera important car il ne manquera pas de faciliter les échanges en tout genre : enseignants, étudiants, publications...

Propos recueillis par Mélanie Arnoult

Billet reçu de Paris par Bernard Roy alors qu'il exerçait dans la Régence de Tunis, depuis près d'un an, la fonction de Secrétaire général du Gouvernement tunisien, au nom du Protectorat français. L'expéditeur du billet était René Cagnat, titulaire de la chaire d'épigraphie et d'antiquités romaines au Collège de France. Il y demandait des précisions concernant des découvertes épigraphiques faites par Bernard Roy du temps où il résidait au Kef (1871-1889) en tant que responsable du réseau du télégraphe puis Agent consulaire et enfin Contrôleur civil. Ces précisions étaient destinées à l'Académie de Berlin qui s'apprêtait à publier, en 1891, le premier supplément du tome VIII du Corpus inscriptionum latinarum, œuvre de Johannes Schmidt et René Cagnat.



Paris 15 nov. 90

Mon cher ami,

Deux mots sur une Carte postale, s.v.p., et sans tarder.

Où est, au juste, Aïn-ben-Soltan près du Kef - on va avec copie des inscriptions ?

Id. Où est l' Henchir - Ouazzeur ?

Le Capus tire la langue en attendant nos lumières sur ce point.

Pourquoi ne nous avez-vous pas honoré d'une de vos visites cet automne ?

Tel le Sahara s'empire après la pluie d'orage, tels vos amis ont s'empire en regardant vers Tunis.

Toujours bien à vous

R. Cagnat

INHA - Fonds Poinssot

30 ans de recherches archéozoologiques sur l'*oppidum* de Titelberg (Luxembourg)

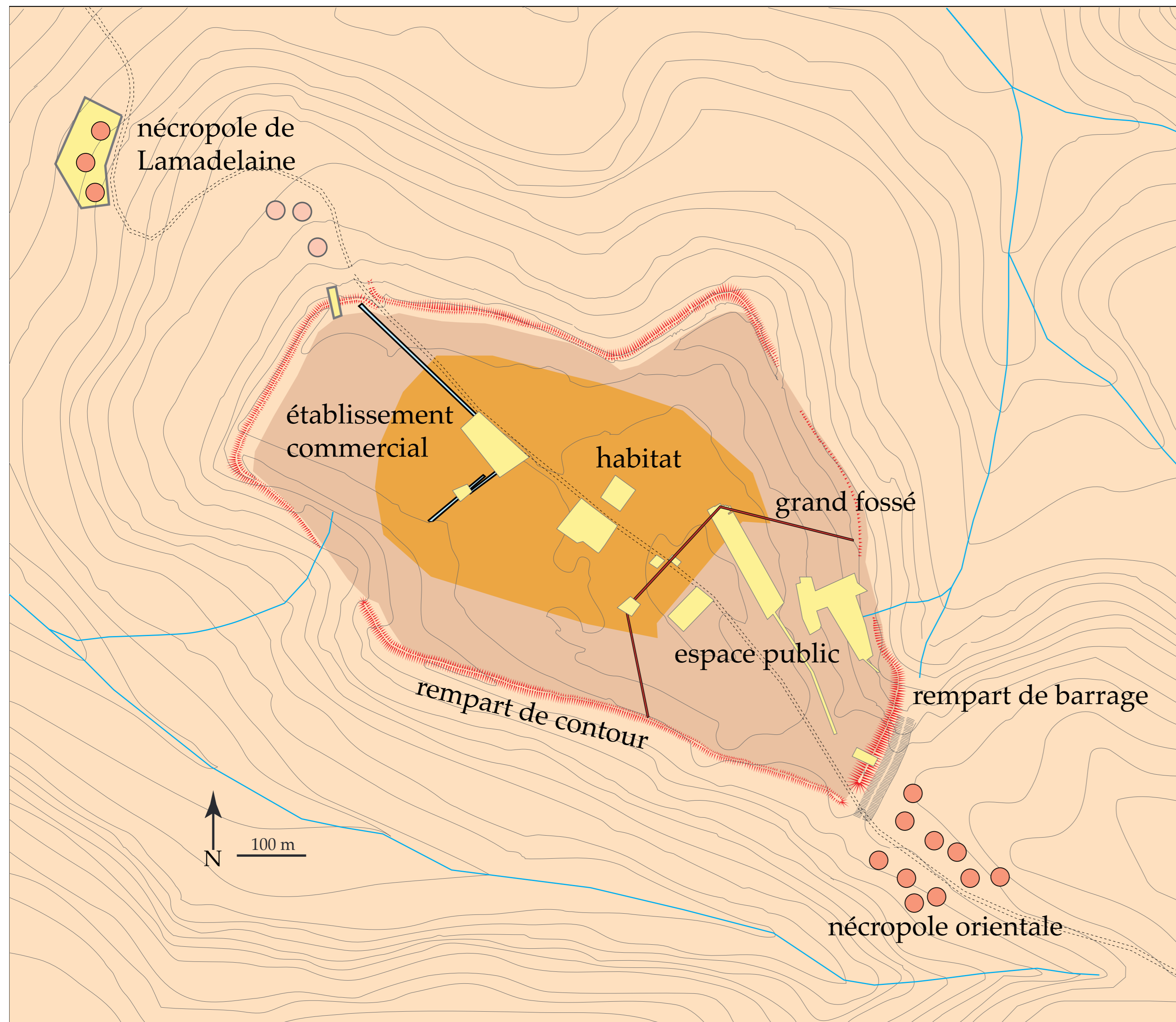


Après une trentaine d'années de collaboration, une synthèse des études archéozoologiques menées sur le Titelberg, *oppidum* principal des Trévires, est en préparation. Ces fouilles, sous la direction de Jeannot Metzler, puis de Catherine Gaeng, ont porté sur les quartiers d'habitat, le rempart de barrage, le grand fossé, l'espace public, l'établissement commercial et les nécropoles de Lamadelaine et orientale. Tous ces contextes, à l'exception du rempart, ont livré des restes animaux en abondance, dont près de 270 000, soit plus de 1,7 tonne, ont été sélectionnés pour étude, pour une séquence qui s'étend sur quatre siècles, à partir du premier siècle avant notre ère.

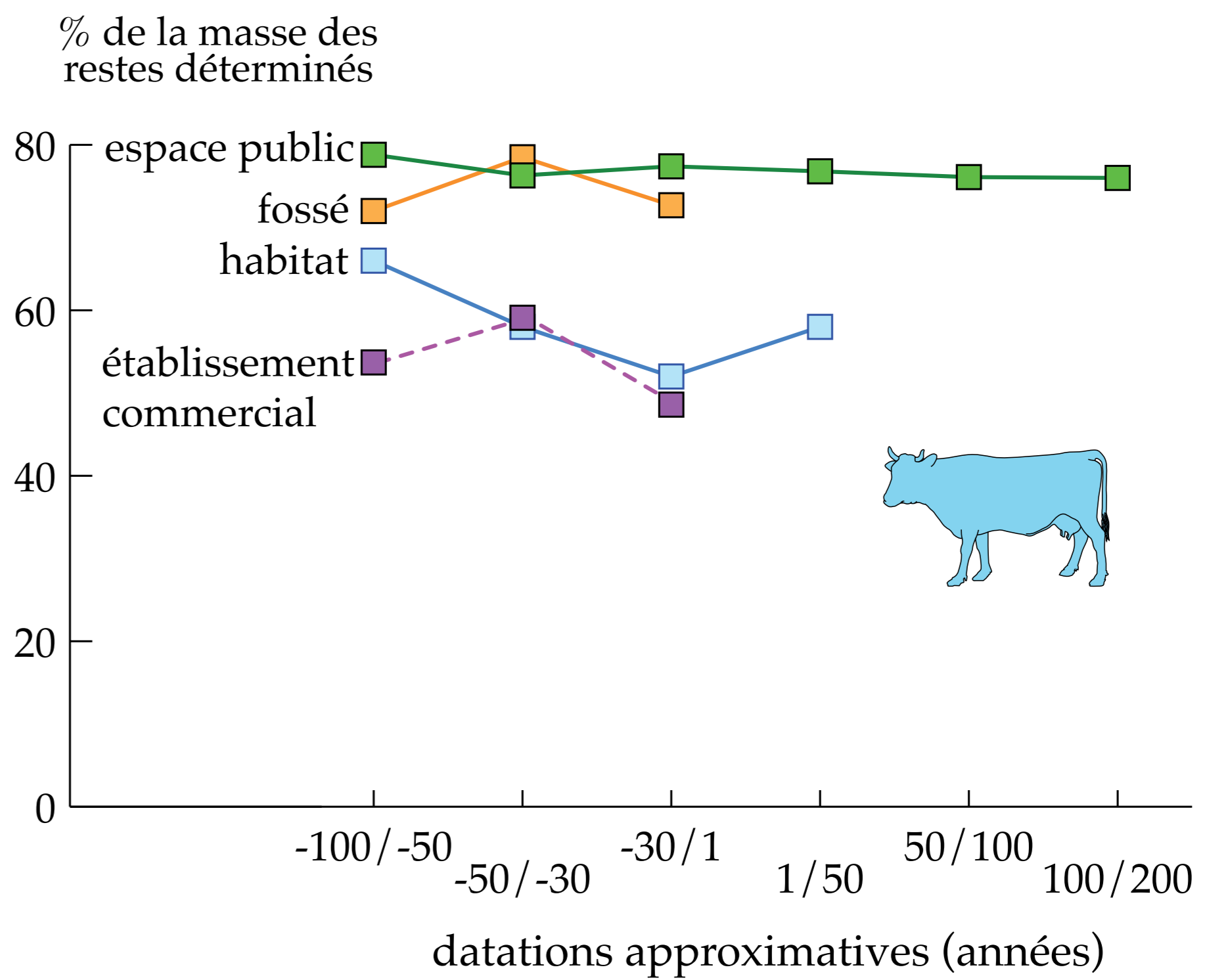
Ces données ouvrent à de nombreuses approches, sur les animaux (stature, masse, proportions), mais surtout sur leurs utilisations, aussi bien de leur vivant (âge, sexe, pathologie) qu'après leur décès (découpe, cuisson, choix des parties, fragmentation, partage...). En effet, la variété des contextes fouillés sur l'*oppidum* permet d'aborder des usages dans diverses circonstances, foire, sacrifice, vie quotidienne, artisanat, commerce ou funérailles. Une autre approche, rendue possible par la durée de la fréquentation, concerne l'apparition des grands bœufs et des grands chevaux, l'évolution morphologique de ces animaux, de leurs statuts et de leurs usages. Parmi ces derniers, la production de la viande constitue indéniablement un axe privilégié, car l'essentiel des restes témoigne de la consommation carnée, réelle ou symbolique (dans les sépultures), ou d'interdits alimentaires.

L'implication régulière, et parfois spectaculaire du fait de leur mise en scène, des animaux dans les rites funéraires nous offre un point de vue différent sur les choix en matière de viande de celui issus des restes consommés sur l'*oppidum*. En effet, dans les pratiques funéraires c'est la viande de porc qui est largement plébiscitée, et cette préférence subsiste tout au long de l'usage des deux nécropoles, avant ou après la Conquête.

Par contre, sur l'*oppidum*, la viande de bœuf est consommée en abondance, et celle de porc arrive en seconde place, le reliquat étant essentiellement à la charge des caprinés, mouton et chèvre ; l'apport des mammifères sauvages et des volatiles est toujours très mineur. Si ce classement est valable pour tous les secteurs fouillés, les fréquences relatives entre bovins (de 50 à 80 % de la masse) et porcins (de 15 à 40 %) révèlent des similitudes entre l'habitat et l'établissement commercial, d'une part, et entre le grand fossé et l'espace public, d'autre part. Ces deux derniers sont particulièrement riches en bovins, du fait notamment des restes de découpe d'animaux qui sont en moyenne



Plan de l'oppidum avec les grands secteurs et les zones de fouilles (en jaune).
© DAO J. Metzler, CNRA



Évolution de la fréquence, d'après la masse des restes déterminés, des bovins dans les grands secteurs de l'oppidum du 1^{er} siècle avant notre ère au III^e siècle de notre ère.

plus jeunes que dans les autres secteurs, et où les grands bœufs sont également plus fréquents. Cela est sans doute le fait du sacrifice d'animaux de qualité aux abords de l'autel de l'espace public. Cette viande sacrificielle de qualité a été distribuée dans le reste de l'oppidum, où des animaux ont également été abattus dans des unités domestiques, mais également dans l'établissement commercial où des traces d'une production de charcuterie de grande ampleur ont été décelées dans un secteur sur lequel les fouilles se poursuivent actuellement.

Patrice Méniel
patrice.meniel@u-bourgogne.fr

En savoir plus



Dico topo

Sur le Toit. Infolettre d'ARTEHIS - n°5 (septembre 2019)

C'est sous cette formule stéréotypée qu'il fut question du projet *Dictionnaire topographique de la France* pendant 8 années (2011-2018) au sein de notre laboratoire ARTEHIS. Son histoire démarra dès 2005. Un projet de recherche sur les chartes médiévales bourguignonnes (CBMA) avança alors l'idée de la saisie des dictionnaires topographiques bourguignons pour aider à identifier les nombreux lieux mentionnés dans les textes juridiques du Moyen Âge. Des devis de saisie furent présentés au directeur du laboratoire de l'époque, Claude Mordant, qui les trouva un peu dispendieux ! En 2008, la parution du Dictionnaire topographique du département de Saône-et-Loire rédigé par Jean Rigault, le 38^e volume de la collection nationale publiée par le CTHS depuis 1861, complétait la collection bourguignonne. Nous disposions alors de quatre dictionnaires avec ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et de l'Yonne, que les archéologues, historiens et historiens de l'art d'ARTEHIS se « disputaient » parfois dans la bibliothèque de notre laboratoire.

En 2010, Claude Mordant, devenu président du Comité des travaux historiques et scientifiques, fut chargé de la mise en œuvre d'un projet de numérisation image de la collection CTHS des dictionnaires topographiques, programme retenu et financé dans le cadre du contrat quadriennal de recherche du Comité. Il se souvint de cet intérêt au sein d'ARTEHIS pour ce projet et sollicita la collaboration des membres du laboratoire intéressés (Marie-José Gasse-Grandjean, Nicolas Perreaux) pour intégrer le groupe de travail qui se mit en place à l'initiative du CTHS à Paris avec d'autres collègues spécialistes de ces questions de toponymie (Sébastien Nadiras du Centre de Toponymie des Archives nationales, Olivier Canteaut de l'Ecole des Chartes, Alain Guerreau du CNRS, en particulier). Grâce à l'expérience acquise pour la numérisation des chartes bourguignonnes et aux compétences de la Société WordPro de Pondichéry, les procédures scientifiques et techniques furent rapidement mises en place en partant des 4 volumes consacrés à la Bourgogne. Le projet de réédition électronique visant à rendre progressivement accessible l'ensemble des toponymes français était lancé par cette petite équipe intéressée par la toponymie, sans imaginer l'ampleur du suivi et des démarches que cela induirait pour des recherches complémentaires de financement, travail mené pour une bonne part à partir de Dijon.

Les départements bourguignons servirent de test. Ils offraient l'avantage de dictionnaires édités sur la longue période du projet éditorial : le dictionnaire topographique de l'Yonne a été édité en 1862 (3^{ème} dictionnaire), celui de la Nièvre en 1865 (6^{ème}), celui de la Côte-d'Or en 1924 (29^{ème}) et celui de la Saône-et-Loire en 2008 (35^{ème}). Ils ont




Dictionnaire topographique de la France

comprenant les noms de lieux anciens et modernes

LES DICTIONNAIRES TOPOGRAPHIQUES DÉPARTEMENTAUX, publiés depuis le XIX^e siècle par le *Comité des travaux historiques et scientifiques* (CTHS), constituent un instrument indispensable à la connaissance des noms de lieux anciens et modernes.

Cette collection fait aujourd'hui l'objet d'une édition électronique accessible librement. Avec ses multiples possibilités d'interrogation, ce nouvel outil de recherche ouvre une fenêtre sur les noms de lieux et les territoires anciens.








MORVILLE, c^m de Châtel-sur-Moselle. — *Murini Villa*, 1134 (Gall. chr., XIII, instr., 495). — *Atodum Morivilla*, 1172 (arch. des Vosges, G 604). — *Moringvillia*, 1226 (arch. de M.-et-M., B 611, n° 4). — *Ecclesia Muri Vile*, XII^e s. (Richer de Senones : Mon. Germ., SS XXV, 284). — *Moriville*, 1413 (Bibl. nat., ms. fr. 5383, fol. 4 v°). — *Moreville*, 1475 (Doc. Vog., VII, 67). — *Moriville*, 1505 (arch. de M.-et-M., E 296, fol. 55 v°). — *Mouriville*, 1534 (arch. de M.-et-M., B 609, n° 3). — *Mauriville*, 1625 (Doc. Vog., III, 242). — *Moriviller*, 1656 (Sanson, Vosges). — *Mauritii villa*, 1768 (pouillé Chatrian, p. 429).

Moriville appartenait au bailliage de Châtel-sur-Moselle. Son église, dédiée à saint Maurice, était annexe de Portieux, dont elle avait été la mère église.




MORIZECOURT, lieu dit, c^m de Padoux. — *Morizecourt*, 1044 (Hist. de Lorr., I, pr., 418). — *Molzeicourt*, 1285 (Wailly, n° 248). — *Molzeicourt*, 1312 (Bibl. nat., ms. Lorr. 982, n° 29). — *Maltzeicourt*, 1468 (arch. de M.-et-M., B 752, n° 92). — *Malesaincourt* *prez de la Marche*, 1500 (arch. de M.-et-M., E 297, fol. 110). — *Maltzeicourt*, 1532 (Arch. nat., T 170^o). — *Maurizecourt*, v. 1600 (arch. de la Meuse, E 196, fol. 407 v°). — *Morizecourt*, 1606 (arch. de M.-et-M., B 754, n° 71). — *Morizecour*, 1656 (Sanson, Vosges). — *Maurizecourt*, 1751 (édit).

Morizecourt appartenait au bailliage de Lamarche. Son église, dédiée à saint Maurice, était annexe de Serécourt.

C'est à Morizecourt que fut transféré en 1592

ainsi constitué un bon échantillon pour tester le traitement numérique. Le schéma d'enregistrement XML fut proposé puis suivi par l'équipe de Dijon. Le projet reçut un accueil enthousiaste auprès des Archives de la Côte-d'Or et de son conservateur Gérard Moysse. L'enregistrement et la mise à disposition des dictionnaires bourguignons suscita intérêt et envie, les départements voisins du grand Est souhaitèrent avoir leur dictionnaire en ligne. 36 volumes des dictionnaires furent ainsi recherchés, massicotés, numérisés, balisés en XML, contrôlés, intégrés dans une base de données et dans une interface web, géolocalisés, puis consultés, interrogés, commentés, puis enfin reliés. Ils servirent d'argument à deux journées d'études dijonnaises tenues à la MSH qui rapprochèrent historiens et spécialistes des SIG et à un hors-série du Bucema intitulé Géolocalisation et sources anciennes ? coédité par Marie-José Gasse-Grandjean et Laure Saligny.

Aujourd'hui les résultats du projet, consultables en ligne, consistent en une interface et une collection documentaire électronique. L'interface Dictionnaire topographique de la France initiée par la MSH de Dijon, perfectionnée par l'École des Chartes est proposée dans une **nouvelle version**. Sur PANDOR, une collection Toponymie de la France la complète en proposant l'accès à une documentation toponymique variée et souvent hors de portée (dictionnaires, pouillés, manuels, travaux).

Comme tous les projets d'enregistrement et de structuration numériques, le projet Dictionnaire topographique de la France fut un projet de longue haleine, réclama un suivi rigoureux, et il n'aurait pu aboutir sans les dotations financières initiales du CTHS renforcées par les subventions du Service interministériel des Archives de France et des services d'archives départementales. « *Dico topo* » fut une pierre bourguignonne dans le chantier de renouveau de la toponymie dont ARTEHIS peut être fier.

Marie-José Gasse-Grandjean et Claude Mordant

Marie-Jose.Gasse@u-bourgogne.fr et claudemordant@u-bourgogne.fr

En savoir plus

L'incendie de Notre-Dame de Paris vu par un archéologue du bâti



Y-a-t-il eu des recherches, et des publications sur la « forêt » de Notre-Dame de Paris ?

La charpente de Notre-Dame avait déjà retenu l'attention d'E. Viollet-le-Duc lorsque celui-ci a reconstruit la flèche et la charpente du transept. Dans son fameux *Dictionnaire raisonné de l'architecture française*, la description de la « forêt » occupe une place importante au sein de la notice « charpente ». Toutefois, la véritable originalité de cet ouvrage ne sera révélée que dans les années 1930 avec les travaux de l'Architecte en chef des Monuments historiques Henri Deneux, que l'on peut considérer aujourd'hui comme le père de l'archéologie des charpentes. La reconstruction des monuments au lendemain de la Première Guerre mondiale a pour effet de stimuler la connaissance des matériaux et du monument (création du LRMH) et c'est dans ce contexte que H. Deneux entreprend son approche comparatiste des charpentes et théorise leur évolution. Dans ce travail qui fera largement autorité jusque dans les années 1990, la charpente de Notre-Dame figure comme un jalon essentiel de la grande mutation que connaissent ces ouvrages depuis le milieu du XII^e siècle avec l'avènement de l'architecture gothique. Dans les années 1990, une équipe franco-belge du CNRS et des universités de Besançon et de Liège (G.-N. Lambert, P. Hoffsummer et V. Chevrier) réalise les premières – et seules – datations dendrochronologiques. Ces analyses révèlent un chantier en deux temps, d'abord dans les années 1160-1170 avec le levage d'un premier état de la charpente du chœur, puis dans les années 1220 et 1270 avec celui la nef, suivi de la réfection de la structure coiffant le chevet. En 2002, ces nouvelles datations sont publiées dans une synthèse sous la direction de P. Hoffsummer, sur *les charpentes du Nord de la France*, qui s'inscrit comme une révision des travaux de H. Deneux. Enfin en 2014-2015, la documentation a été complétée de manière exhaustive par une double approche : relevés laserométriques par l'entreprise Art Graphique et Patrimoine, et relevés manuels par R. Fromont et C. Trentesaux, étudiants en architecture de l'École de Chaillot, qui en publient un court article dans la revue *Monumental* de 2016.

À ton avis, que représente cette perte pour l'archéologie du bâti médiéval ?

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les pertes sont immenses. Certes, on connaît le dessin et la datation de la structure, ce qui représente des données absolument essentielles, mais bien peu en regard des nombreuses questions que suscite l'étude de tels ouvrages, marqués à la fois par leurs dimensions exceptionnelles et par leur degré d'innovation. Il faut bien se représenter ces entreprises sans précédent dans lesquelles se jettent les constructeurs de l'époque. Aussi qualifiés soient-ils, ces derniers évoluent dans un contexte expérimental, tellement le défi architectural et technique est démesuré.

En étudiant très finement ces ouvrages, on finit par se glisser dans le quotidien de ces chantiers hors-normes et par comprendre ce que les charpentiers ont apporté de meilleur parmi les innovations de l'époque, mais aussi comment ils ont adapté leurs acquis, comment ils ont hésité, tâtonné, tranché, voire comment ils sont revenus sur leurs pas en modifiant leurs premières réalisations. En somme, sur de tels ouvrages, l'archéologie du bâti contribue à écrire un autre livre que celui de l'histoire « linéaire » de l'édifice, celui de la pensée technique du charpentier et de son époque.

De toute évidence, l'incendie dramatique de Notre-Dame ne signe pas seulement la perte d'une architecture et d'un patrimoine, mais aussi la perte irrémédiable d'une archive dont la lecture venait à peine de commencer ; un peu comme si un roman d'Agatha Christie s'interrompait brutalement avec les premiers constats d'Hercule Poirot... Les études particulièrement poussées sur les charpentes des grands édifices sont malheureusement peu répandues encore, mais la récente publication de F. Épaud sur la cathédrale de Bourges, dont la toiture est à peine plus récente que celle de Notre-Dame, montre avec excellence comment et jusqu'où l'archéologie du bâti est capable de renouveler considérablement la connaissance d'une grande charpente : conception et datation de l'ouvrage, comportement mécanique, logiques d'approvisionnement, provenance et sélection des bois, sylviculture médiévale, techniques de préparation et de levage des bois, progression et organisation du chantier, entretiens et réparations, type de couverture, etc. Les ouvrages tels que celui qui coiffait Notre-Dame de Paris sont les seules sources dont on dispose aujourd'hui pour appréhender concrètement ces questions mais leur nombre est aujourd'hui très faible car beaucoup ont déjà été remplacés à la suite d'incendies, de bombardements, ou de restaurations parfois très invasives. C'est pourquoi il est essentiel que les derniers vestiges de la charpente de Notre-Dame soient étudiés au moment du déblaiement des voûtes. Par d'autres expériences, on sait que les bois subissent en réalité des degrés de carbonisation très différents et que de nombreux indices sont encore exploitables.

Ce drame peut-il remettre en cause la manière de voir les charpentes des monuments médiévaux, quels qu'ils soient ? Autrement dit, cet accident va-t-il « apprendre » quelque chose à l'archéologie du bâti ?

Si besoin en était, ce drame nous rappelle la grande vulnérabilité de ces ouvrages et de la nécessité d'une bonne articulation entre la connaissance de ces monuments et leur gestion patrimoniale. On pourrait faire le parallèle avec le cas, en Pologne, des synagogues

en bois systématiquement brûlées par les nazis, mais fort heureusement documentées par les services des monuments historiques dans les années 1930.

Cet événement conforte les voies et revendications actuelles des archéologues du bâti dont la démarche n'est pas toujours bien comprise, notamment en contexte de restauration, alors que la démarche de connaissance est intrinsèquement liée à l'élaboration du parti de restauration. C'est un débat d'actualité, y compris au sein des services du Ministère de la Culture. En soit, la mise en œuvre de la connaissance par les Monuments historiques est une pratique courante et déjà ancienne, initiée notamment par E. Viollet-le-Duc, mais aujourd'hui à l'inverse de nos pays voisins, elle intègre peu les méthodes de l'archéologie du bâti. L'archéologie du bâti s'est développée sur le tard, plus d'un siècle après l'élaboration de la doctrine sur les Monuments historiques et entre aujourd'hui dans des champs réglementaires très différents de ceux de la protection du patrimoine. Alors qu'elles sont intimement liées par nature, ces deux démarches ne partagent pas les mêmes gènes. Malgré de belles expériences, force est de constater que l'on ne sait toujours pas aujourd'hui mettre en harmonie la plupart des chantiers de restauration avec les chantiers de la connaissance, alors que l'on dispose des compétences, que les problématiques sont identifiées et que les architectes sont eux-mêmes de plus en plus demandeurs.

Ce drame montre qu'il y a urgence à soutenir le rapprochement de ces deux facettes du patrimoine bâti, à l'instar d'expériences réussies aussi bien dans le cadre de l'archéologie préventive ou d'heureuses initiatives des Monuments historiques, que dans le cadre de projets éditoriaux communs (par ex. la revue *Monumental*). Les recherches fondamentales comme celles menées à Bourges sont à développer car, à la manière de fouilles programmées, elles sont particulièrement éclairantes. En somme, le drame de Notre-Dame doit maintenant nous apprendre à mieux positionner l'analyse archéologique dans la connaissance et la gestion patrimoniale du monument. L'archéologie du bâti doit désormais continuer à faire son chemin et à trouver sa réelle légitimité (pas toujours acquise) et la réflexion épistémologique que propose le colloque d'Auxerre en octobre 2019 devrait y contribuer à son niveau.

Propos recueillis par Claire Touzel

Sylvain Aumard
sylvain.aumard@cem-auxerre.fr



Dessine-moi un module

Lors des fouilles réalisées dans l'ancien Hôpital Général de Dijon, les fondations d'une série de loges destinées à abriter des « malades » sont apparues, matérialisant l'emplacement du quartier des aliénés ouvert en 1786. Cet établissement fonctionne pour une durée assez courte puisque les hôpitaux psychiatriques départementaux (à Dijon, la Chartreuse de Champmol) prendront le relais à partir du milieu du XIX^e s. Onze loges sont réparties autour de la cour dite « *des fous* ». Elles sont de forme carrée et mesurent 2,50 m sur 2,50 m, soit 5 m². Chacune de ces cellules individuelles donne sur un espace commun : une cour fermée. Il est évidemment aisé de reproduire selon les besoins ces espaces. Sur le projet de Tenon, ce sont des centaines de loges qui sont ainsi rassemblées autour de plusieurs cours. Ce dispositif souvent de mise dans les quartiers d'aliénés précède les grandes salles ou chambres desservies par un couloir qui seront par la suite la norme dans les hôpitaux psychiatriques départementaux qui succèdent à ces complexes intra-hospitaliers.

Outre des problématiques architecturales spécifiquement liées aux hôpitaux, cette fouille nous a également amenés à réfléchir à la reproductibilité et à la répétition de modèles, qu'il suffit de juxtaposer pour aboutir à des formes architecturales plus complexes. Cette addition de formes est censée répondre au mieux et au moindre coût à des besoins élémentaires.

Cette réflexion s'est nourrie de deux autres exemples, tirés de fouilles que nous avons conduites. Ils sont très éloignés chronologiquement mais également thématiquement puisqu'ils répondent à des besoins et résultent de faciès culturels totalement différents : il nous est apparu toutefois intéressant de les confronter et d'établir un lien de voisinage qui permette de réfléchir aux notions de normes, de modèle et à la reproduction des formes : ce qu'elle suppose comme volonté de planification, d'organisation et de projection, ce qu'elles disent, en fait, des sociétés qui les mettent en place. Le premier exemple concerne des viviers de la fin du XVIII^e siècle localisés au faubourg d'Ouche, qui est, au moins depuis le XIII^e siècle, le quartier des poissonniers dijonnais. Ce secteur juxtapose une douzaine de cellules en pierre dont certaines sont de dimension identique.

Le second cas très en amont chronologiquement puisque daté des VI^e et VII^e siècles est localisé à Rouvres-Marliens (Côte-d'Or) où deux types très particuliers de bâtiments ont été identifiés à la suite des fouilles et des diagnostics réalisés depuis une dizaine d'années. Le premier type de bâtiments est très normé (on y retrouve notamment toujours une



Vue verticale prise par drone du quartier des aliénés dite « cour des fous » de l'ancien Hôpital Général de Dijon (fouille Parvis sud, Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, été 2018). © Comair et Patrick Chopelain

cellule centrale de 5 m sur 5 m) de plan carré à subcarré datable du VI^e siècle voire de la seconde moitié du V^e siècle (*bâtiment de type Rouvres-Marliens A*). Cette entité de base apparaît comme un module facilement reproductible, révélateur d'un type très spécifique et localisé de construction qui aboutit, dans un deuxième temps (*bâtiment de type Rouvres-Marliens B, VII^e siècle*) en étirant le modèle initial et en doublant la surface, à l'édification de grands bâtiments rectangulaires.

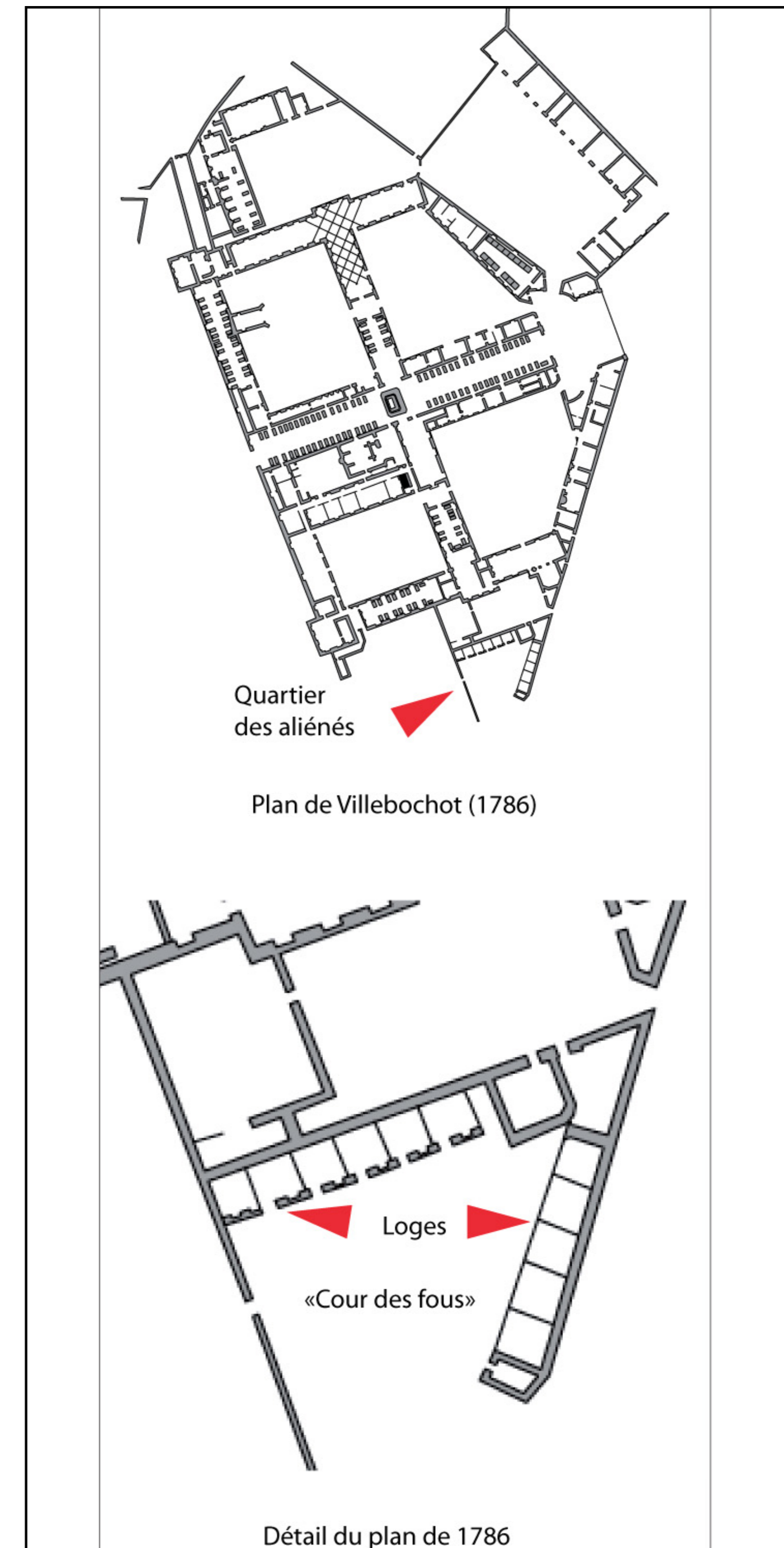
Ainsi naissent des modèles (étymologiquement « *figure destinée à être reproduite* ») déterminés par un module (forme et dimension), dont la répétition aboutit à un résultat plus ou moins proliférant. Les cités ouvrières sont un autre exemple significatif de ce type de configuration, à la fois stéréotypé mais également socialement stratifié. On notera également que les espaces vierges lors des processus de colonisation mais également les projets utopiques sont particulièrement créateurs de formes répétitives. On arrive ainsi à plusieurs types de configuration : jointives (loges d'aliénés, maisons de chartreux), ou disjointes (système pavillonnaire), avec effet miroir (hôpital Saint-Louis et Saint-Roch de Rouen, double palais du tableau de Piero di Cosimo *Construction d'un double palais*).

En général, les modèles utilisés sont des formes élémentaires (carré, rectangle), plus rarement des cercles qu'il est plus difficile d'assembler. Quelquefois, les modèles s'entrechoquent et l'on arrive à des résultats cocasses : la ville de Circleville (Ohio), rare ville américaine basée sur un plan radioconcentrique est, sous la pression des promoteurs, progressivement remise au carré : une société est même créée à cette fin : « *La société immobilière de mise au carré de Circleville* ».

Ainsi, les sociétés humaines (mais également certaines sociétés animales) sortant de l'unique, de l'aléatoire, du dissemblable, du « bricolé », ont élaboré des séries de structures qui témoignent à la fois de leur type d'organisation mais également de leur imaginaire...

Patrick Chopelain
patrick.chopelain@inrap.fr

Plans de 1786 de l'ancien Hôpital Général de Dijon, et plus spécifiquement du quartier des aliénés.





Avant la démocratie représentative

Sur le Toit. Infolettre d'ARTEHIS - n°5 (septembre 2019)

Organisé par Bruno Lemesle (ARTEHIS), Dominique Le Page (Centre G. Chevrier) et Arnaud Fossier (ARTEHIS), co-financé par le CRULH (Univ. Lorraine) et le Centre Lucien Febvre (Univ. Besançon), le colloque sur *Les instruments de la représentation politique en Europe (Moyen Âge - Temps modernes)*, s'est tenu à Dijon les 11-12 octobre 2018 et sera publié aux Editions Universitaires de Dijon l'an prochain. Il a réuni une quinzaine de participants et s'est articulé autour de quatre grandes thématiques :

1. Les principes juridiques de la représentation,
2. Légations et gouvernements provinciaux,
3. Parlements et assemblées,
4. Villes et marchands.

L'objectif était d'enquêter sur les principes, les formes et les pratiques de la représentation politique dans les sociétés médiévales et d'Ancien Régime, avant que n'émerge, au XVIII^e siècle, l'idée d'un « peuple souverain » et d'un gouvernement représentatif. Le pari était donc celui de la comparaison et de ce point de vue, le colloque a tenu toutes ses promesses. Par-delà la diversité des lieux institutionnels étudiés (conciles, états généraux ou provinciaux, corporations marchandes, etc.) et des acteurs évoqués (nonces ou vicaires pontificaux, gouverneurs de province, magistrats, etc.), la force et la pérennité de certains instruments de représentation tels que le mandat ont été soulignées. Il en est ressorti que les formes verticales de délégation du pouvoir souverain (qu'il s'agisse du pape ou du duc de Bourgogne) et les pratiques d'assemblée, avaient reposé, dès le XIII^e siècle, sur le même type d'instruments juridiques (lettres de provision, de commission, d'instruction ou de convocation), dans des sociétés où la légalité est pourtant loin d'être la seule source de légitimité.

Comme l'a souligné dans ses conclusions notre collègue Laurent-Henri Vignaud (du Centre G. Chevrier), ce colloque a montré qu'il n'était plus possible de faire l'histoire des théories modernes ou pré-modernes de la représentation sans les articuler aux pratiques elles-mêmes. Se pose dès lors la question de l'efficacité de tous ces instruments de représentation, qui reposait sur l'asymétrie entre le mandant et le mandataire – donc sur un rapport d'autorité et de commandement supposant l'obéissance du second –, mais qui rencontrait ses limites dès lors que le mandataire se libérait du mandat qui lui avait été confié (comme ce fut le cas de certains gouverneurs de province au XVII^e siècle) ou se montrait réfractaire en refusant de répondre à une convocation.



Dès la fin du Moyen Âge, la représentation « déborde » d'ailleurs la mission qui lui est assignée, puisque le concile de Bâle décide d'élargir la sphère délibérative aux représentants des universités, des communautés monastiques, des chapitres canoniaux, et même aux simples curés. Viendra bientôt le temps des assemblées qui se réclament du peuple et qui demandent à contrôler leur composition, à définir l'ordre du jour et à se réunir quand elles le souhaitent. Mais il convient de nuancer, en précisant avec Michel Hébert que, contrairement aux pratiques de la démocratie représentative fondées sur la conflictualité, « *c'est pour pouvoir consentir, et non pour pouvoir refuser, que les assemblées [du Moyen Âge et de l'époque moderne] revendiquent leur liberté* ».

Les communications de ce colloque sont en libre écoute.

Arnaud Fossier
arnaud.fossier@u-bourgogne.fr

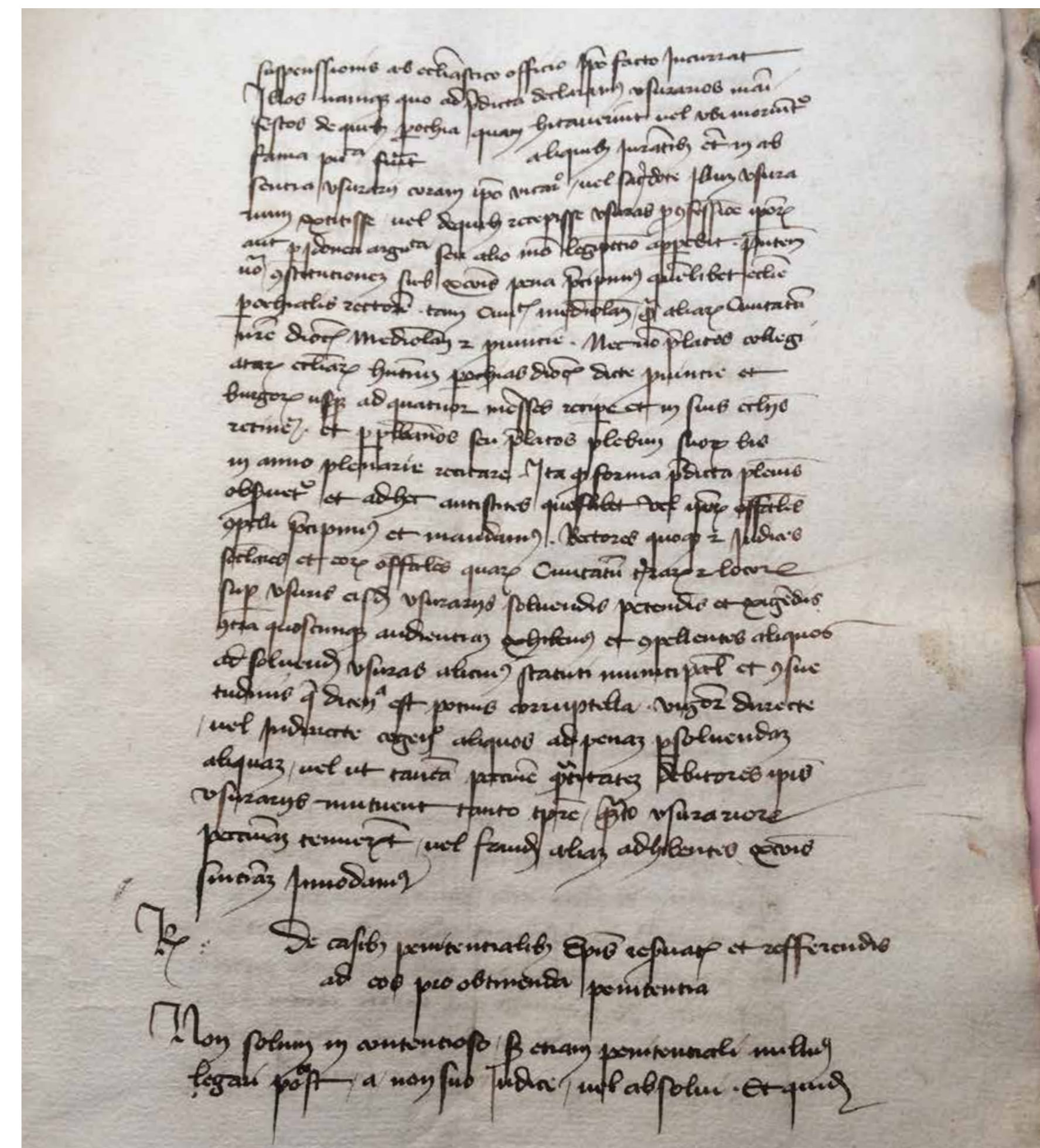


L'évêque face aux péchés

Extrait d'un manuscrit conservé aux archives cathédrales de la petite ville piémontaise de Fossano, ce folio s'inscrit dans un ensemble de 26 feuillets contenant les statuts synodaux collectés par l'évêque de Turin Aimone di Romagnano (1411-1438). Ce recueil composite – certains statuts datant de 1270 et 1286, d'autres des années 1430 – avait vocation à régir la vie religieuse des fidèles (baptême, confession, mariage, etc.), la liturgie, et la discipline du clergé (tonsure, habit, concubinage, etc.). Il avait force de loi à l'échelle du territoire diocésain, voire de toute la province piémontaise, puisqu'il contient des constitutions qui furent adoptées à Bergame en 1311 et qui influencèrent l'Italie du Nord jusqu'à la fin du Moyen Âge.

De manière générale, les statuts synodaux connurent un succès fulgurant après le Concile de Latran IV (1215), et pas seulement en Italie. Très bien étudiés dans les années 60-70, pour la France et l'Angleterre, ils font depuis peu l'objet d'un regain d'intérêt, grâce au programme de recherches international *Legal Diffusion in the Late Medieval Church. Local Ecclesiastical Legislation in France and Its Neighbors (1250 1500)*, coordonné par Rowan Dorin (Univ. Stanford) et Christine Barralis (Univ. Metz). L'enjeu de ce programme est de mettre l'accent sur l'inventivité juridique des évêques et la vivacité de la législation locale, là où la centralisation de l'Église post-grégorienne a souvent été surestimée. Espaces d'imitation, d'emprunts, mais aussi d'ajustements et de résistances, les statuts synodaux furent le moyen, pour certains prélats, d'affirmer leur autonomie juridictionnelle, voire leur indépendance politique.

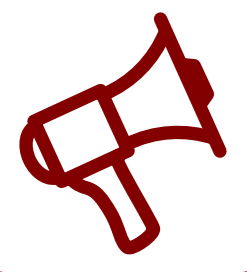
Ce **programme de recherche** a pour objectif d'établir un répertoire de tous les statuts synodaux connus (dans le cadre d'une base de données), mais aussi de transcrire ceux qui n'ont pas encore été édités, et de favoriser les enquêtes qualitatives, portant aussi bien sur les modalités de diffusion de la législation ecclésiastique que sur le contenu des prescriptions synodales. Centré sur la France (qui fut la principale productrice de statuts), le programme inclut les pays voisins tels que l'Italie, où l'historiographie accuse un certain retard. C'est à ce titre que j'ai commencé à travailler sur les archives piémontaises (Turin, Alba, Novare et Aoste), mais aussi celles du Latium (Velletri, Tivoli, Viterbe et Rome), en me focalisant sur la question de la justice spirituelle de l'évêque. Je m'intéresse en effet à la manière dont la confession, l'absolution et la pénitence sont définies dans ces statuts, et plus particulièrement aux péchés « réservés » à l'évêque ou à son « pénitencier » (hérétiques, simoniaques, bigames, faussaires, adultères, empoisonneurs, sorciers ou encore avorteuses). Les résultats de cette enquête ont été présentés lors d'un colloque



Fossano, Archivio capitolare, III, 1, fol. 12r, rubr. « Des cas de pénitence réservés à l'évêque »

qui s'est tenu à Metz les 13-14 juin 2019, puis le seront dans un numéro de revue qui sera publié l'an prochain.

Arnaud Fossier
arnaud.fossier@u-bourgogne.fr



L'école de terrain du Master ASA : une prospection à Bibracte

L'école de terrain du Master ASA 1^{ère} année réunissant les élèves de Dijon et Besançon s'est déroulée du 25 au 28 mars dernier à Bibracte sur la zone dite « le Haut de Séry » - « la place aux Laides » située au sud des remparts protohistoriques et à proximité d'une voie antique.

Ce secteur avait peu fait l'objet de prospections jusqu'à présent. Le toponyme « la place aux Laides » suggère la présence d'une léproserie médiévale alors que celui du « Haut de Séry » renvoie à la topographie de la colline.

L'équipe de 18 étudiants s'est donc attachée à mieux documenter cet espace. Il s'agissait d'une part de relever de manière précise la topographie de ce lieu (30 ha sous couvert forestier) à l'aide de GPS et, d'autre part, de rechercher à l'aide d'outils géophysiques d'investigation du sous-sol (magnétomètre, résistivimètre) certaines zones suspectées de porter des aménagements anthropiques.

Nous avons découvert un paysage dans lequel des murets en pierres sèches (fig. 1) et des anciennes haies bornent un long chemin structurant cet espace (fig. 2), tandis que d'autres servent de soutènement à des terrasses dont l'épaisseur a pu être appréhendée grâce au pénétromètre ou à des prélèvements ponctuels réalisés à la tarière. Plusieurs clous, fers à bœufs ou à mulets ont été retrouvés sur la zone. Ces éléments permettent d'affirmer la vocation agraire de ce secteur.

Il est encore difficile d'approcher la chronologie d'occupation de cet espace. Toutefois, il apparaît dorénavant que ce secteur a pu être abandonné avant le XVII^e siècle si l'on se réfère à la carte de Cassini qui ne figure pas ce hameau. De même, le parcellaire indiqué sur le cadastre napoléonien ne laisse en rien présager la multitude d'aménagements anthropiques retrouvés dans ce secteur. Nous espérons maintenant retrouver dans les archives des mentions de cette occupation pour préciser la période d'occupation.

Les données ont été traitées par les étudiants et feront l'objet d'un rapport de prospection rédigé par les encadrants et compilé dans le rapport d'activité de l'EPCC Bibracte à la fin de l'année 2019.

Mélinda Bizri et Amélie Quiquerez

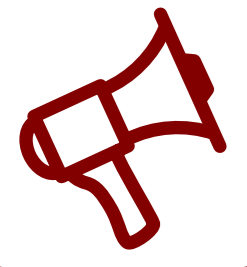
melinda.bizri@u-bourgogne.fr et amelie.quiquerez@u-bourgogne.fr



*Fig. 1 : Murs en pierres sèches bornant un chemin d'accès.
© Mélinda Bizri*



*Fig. 2 : Alignement d'arbres formant le rebord des terrasses anthropiques.
© Mélinda Bizri*



Tena Watu, le tractage des blocs mégalithiques à Sumba Ouest (Indonésie)

L'île de Sumba est sans doute l'un des derniers endroits au monde où il existe un mégalithisme vivant. Il s'agit d'un mégalithisme essentiellement funéraire. En effet, les tombes collectives sont encore pour la plupart construites à l'aide de grands blocs de calcaires ou de grès calcaires. Il existe plusieurs types de tombeaux. Le plus fréquent est la cuve monolithique en pierre recouverte par une dalle parallélépipédique (fig. 1 et 4). Cet ensemble peut lui-même être recouvert par une seconde dalle plus imposante reposant sur des piliers (figure 2).

Les plus grosses dalles de couverture dépassent la cinquantaine de tonnes, mais la majorité des blocs transportés ne pèsent que quelques quintaux à quelques tonnes. Traditionnellement, ces blocs sont déplacés sur un traîneau en bois (*tena watu*) tiré à l'aide de cordes. Aujourd'hui, le camion remplace souvent le traîneau entre la carrière et le village, mais le chargement de ces blocs et leur mise en place se font toujours grâce à la seule force humaine.

Anthony Denaire
anthony.denaire@u-bourgogne.fr

N.B. : Cet article s'appuie largement sur les résultats de la mission 2018 financée par un projet IDEX de l'Université de Strasbourg (resp. : C. Jeunesse), l'Institut Universitaire de France, l'UMR 7044 Archimède et l'UMR 6298 ARTEHIS.

Fig. 1 : Village de Tarung (district Lolli, partie ouest de Sumba) : vue de la place centrale avec au premier plan l'aire cérémonielle (natara podu) entourée de plusieurs monuments mégalithiques. Au second plan, les toitures des maisons traditionnelles. Toutes les tombes mégalithiques ne sont pas implantées au centre du village, de nombreuses autres sont installées dans des nécropoles situées à l'extérieur.
© Anthony Denaire, 2016



Fig. 2 : Kalimbu Kuni (district Lolli), vue d'une impressionnante dalle de couverture ornée d'une large tête de buffle. Cette dalle, d'environ un mètre d'épaisseur, repose sur six piliers également sculptés. Leur décoration est similaire à celle que l'on retrouve habituellement sur les poteaux centraux des maisons traditionnelles. Le défunt pour qui ce monument a été érigé repose dans la ciste située au-dessous la dalle, derrière l'homme accroupi.
© Anthony Denaire, 2018





*Fig. 3 : Carrière à l'est de Waikabubak (district Lolli). La dalle est sortie de la carrière à l'aide de cordes. Elle glisse sur des troncs de palmiers placés longitudinalement qui forment un chemin plus régulier et praticable que le sol de la carrière jonché de débris. Ces troncs sont repositionnés au fur et à mesure de l'avancement de la dalle. Les leviers permettent de contrôler la trajectoire du bloc. L'homme qui se tient juste derrière le bloc est le carrier : par ses chants, il amorce et coordonne l'effort des tireurs.
© Anthony Denaire, 2018*

*Fig. 4 : Village de Pu'u Nu'u Rara (district Lolli). Au premier plan, vue du traîneau ayant servi au transport de la ciste en pierre et de sa dalle de couverture situées au second plan. Ce traîneau est constitué de deux troncs assemblés à l'aide d'une cheville et d'une traverse en bois fixées dans des mortaises. Plusieurs autres mortaises ont également été aménagées, certaines à l'arrière pour fixer les cordes des tireurs, d'autres vers le centre de l'attelage pour accrocher les liens maintenant les blocs en place. Noter l'avant surélevé du traîneau.
© Anthony Denaire, 2018*



*Fig. 5 : Village de Pu'u Nu'u Rara (district Lolli), autre vue du traîneau montrant la traverse qui maintient les deux troncs écartés. À l'arrière-plan, la ciste (une cuve monolithique) est encore entourée du système de troncs qui a permis de soulever la dalle de couverture pour y glisser les corps des défunts.
© Anthony Denaire, 2018*



*Fig. 6 : Alentours du village de Bawomataluo, au sud de l'île de Nias, située à environ 2500 km au nord-ouest de Sumba. Photographie du début du XX^e siècle montrant le tractage d'un bloc reposant sur un traîneau en bois. Pour limiter les frottements, le traîneau glisse sur des rondins de bois disposés transversalement.
© J. Borutta - Musée d'Ethnologie de Leyde*



à mesure que le jeu de dates s'élargit, allant parfois jusqu'à redessiner la courbe de calibration. De surcroît, plus on ajoute de dates dans le calcul, moins les résultats sont précis. Enfin, et c'est sans doute son principal défaut, cette méthode ne permet pas d'intégrer les connaissances que l'on a *a priori* sur la chronologie relative des cultures. Ces informations ne sont alors utilisées que dans la discussion et non dans le traitement statistique lui-même.

Face à ce constat, une autre méthode a été développée dans les années 1990 par des archéologues britanniques. Elle permet de construire un modèle solide en intégrant aussi nos connaissances en chronologie relative. Cette méthode est la calibration bayésienne qui a eu depuis de nombreuses applications.

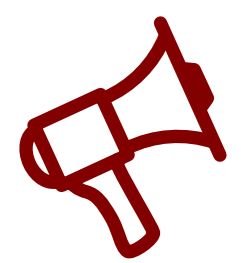
La calibration bayésienne est une méthode de calibration qui utilise le théorème de Bayes. Elle permet de calibrer simultanément un ensemble de dates en prenant en compte les relations stratigraphiques connues *a priori*.

La première étape consiste à créer objectivement un modèle de chronologie relative des cultures et des ensembles dont on veut connaître les estimations de dates. Ce modèle doit être construit de manière rigoureuse, c'est-à-dire en ne prenant en compte que les

informations les plus fiables. Ces informations chronologiques viennent évidemment de la stratigraphie, mais elles peuvent aussi provenir de la typologie, validée statistiquement par des sériations et des analyses de correspondance.

L'utilisation de cette méthode nécessite de revenir aux données de terrain, car il s'agit de la source principale et la plus objective dont l'archéologie dispose. Toutes les dates ne peuvent pas être utilisées. Elles doivent faire l'objet d'un tri rigoureux selon le contexte de l'échantillon. Seuls les échantillons où le lien avec le mobilier est le plus fort peuvent être sélectionnés. L'exemple parfait est celui d'une date réalisée sur un os humain dans une sépulture bien attribuée culturellement. La calibration bayésienne permet aussi de fixer les périodes de transitions et leur durée sur des critères objectifs et non plus de façon arbitraire. La perception de la durée des cultures n'est plus parasitée par le nombre de découvertes. Grâce à cette méthode, nous pouvons mettre en évidence les hiatus et les rythmes d'accélération ou de ralentissement des changements culturels.

Cyril Jourdain
cyril.jd@gmail.com



L'âge du Bronze à travers les moulages du Musée d'Archéologie nationale

Sur le Toit. Infolettre d'ARTEHIS - n°5 (septembre 2019)

L'atelier de moulage du Musée d'Archéologie nationale (MAN) à Saint-Germain-en-Laye a été créé en 1861 sur décision de l'empereur Napoléon III. Il s'agissait alors de permettre l'étude et la conservation des traces matérielles recueillies par la Commission de Topographie des Gaules sur l'ensemble du territoire national. La réalisation de moulages a d'abord été pensée afin de permettre la conservation et la manipulation d'objets fragiles, mais aussi de compléter les séries typologiques du musée par l'ajout de telle ou telle pièce sans dépouiller les musées de province. Les moulages faisaient ainsi l'objet d'échanges entre les grandes institutions françaises et européennes ; ils pouvaient également être commercialisés et constituaient une source de revenus non négligeables pour le musée. L'atelier, sous la direction du sculpteur Abel Maître dès 1866, fut particulièrement prolifique. Un recensement en cours dénombre plus de 600 moulages d'objets de l'âge du Bronze conservés en réserve. Les reproductions sont essentiellement en plâtre peint, bien que le musée possède près d'une centaine de galvanoplasties. Il s'agit pour un tiers d'armes, un tiers d'outils et un tiers de parure. À l'heure des technologies numériques, de l'impression 3D et de l'échange instantané de données, l'intérêt de ces moulages au sein des collections archéologiques ne s'impose pas de lui-même. Ces copies sont pourtant intéressantes à plusieurs titres, et des moulages sont d'ailleurs toujours réalisés aujourd'hui au sein du musée.

Il s'agit d'objets saisis à un instant T de leur histoire. Ils peuvent témoigner de leur état avant restauration, comme dans le cas du fameux cône d'Avanton, dont on connaît l'état à la découverte grâce à l'existence de son moulage, ou avant disparition à l'image des objets du dépôt découvert dans la Loire à Orléans en 1873 (fig. 1), détruits avec le musée de la ville en 1940. Il en va de même de certaines grandes collections privées qui ont été dispersées au gré des échanges, ventes et legs, et dont il est difficile de retrouver la trace. Le musée conserve par exemple de nombreuses reproductions d'objets issus de la collection du docteur Victor Gross (1845-1920) qui possédait un très important ensemble d'objets lacustres du Néolithique et de l'âge du Bronze. De nombreuses pièces de cette collection ont été moulées lors de déplacements de l'équipe du MAN à La Neuveville (canton de Berne) entre 1873 et 1879. Un premier examen des armes de l'âge du Bronze révèle la présence de nombreux objets issus du lac de Bièvre (station de Mörigen) et du lac de Neuchâtel (stations d'Auvernier et de Corcelettes), dont plusieurs inédits.

Outre leur intérêt archéologique, l'étude de ces moulages s'inscrit également dans une démarche épistémologique de réflexion sur l'évolution de leur place et de leur conception



Fig. 1 : Moulages d'une partie des objets du dépôt d'Orléans découvert en 1873, anciennement conservés au Musée d'Orléans, MAN 25109-25114. © Léonard Dumont

au sein des collections du MAN. Nous savons en effet que par le passé, une partie des reproductions réalisées sur place ou acquises auprès d'autres musées étaient exposées aux côtés d'originaux. Les moulages en plâtre étaient peints et ressemblaient en tout point aux originaux : la distinction entre les deux ne devaient pas être aisée à travers une vitre. Des clichés de la fin du XIX^e siècle montrent par exemple une vitrine dédiée à la présentation des épées de l'âge du Bronze (fig. 2) au sein de laquelle les copies côtoient les originaux sans distinction.

Les copies pouvaient en outre être conçues dans un but pédagogique. Plusieurs reproductions portent en effet la mention « Modèle ». C'est par exemple le

cas de la galvanoplastie d'une lame de l'âge du Bronze moyen (XVI^e-XIV^e siècles av. J.-C., fig. 3), dont la poignée, disparue, a été reconstituée en bois afin de pouvoir présenter une épée complète, dans son état supposé original. Il s'agit d'un intéressant témoin de la manière dont les archéologues, il y a une centaine d'années, imaginaient la forme des éléments disparus selon les connaissances de l'époque.

À partir de la seconde moitié du XX^e siècle, les musées se sont montrés beaucoup plus sensibles à la notion d'authenticité et l'importance accordée aux moulages a considérablement décliné. Les copies n'ont plus été présentées au public mais ont été reléguées dans les réserves où certaines d'entre elles, plus fragiles, ont pu parfois s'altérer. Heureusement le monde académique témoigne aujourd'hui d'un regain d'intérêt pour ces objets longtemps délaissés. C'est dans ce contexte qu'une étude des moulages de l'âge du Bronze du musée de Saint-Germain-en-Laye a débuté il y a peu. Le premier objectif de ce projet consiste en un examen des objets lacustres du docteur Gross afin de reconstituer un pan de cette collection aujourd'hui dispersée et jamais publiée dans son intégralité. En complément de cette étude, une campagne de restauration sera nécessaire. Elle permettra de conserver non seulement le témoignage d'une pratique correspondant à la naissance de la discipline archéologique, mais également la trace d'objets à jamais perdus et dont le moulage constitue l'ultime souvenir en volume.

Léonard Dumont et Rolande Simon-Millot

dumont.leonard@gmail.com et rolande.simon-millot@culture.gouv.fr

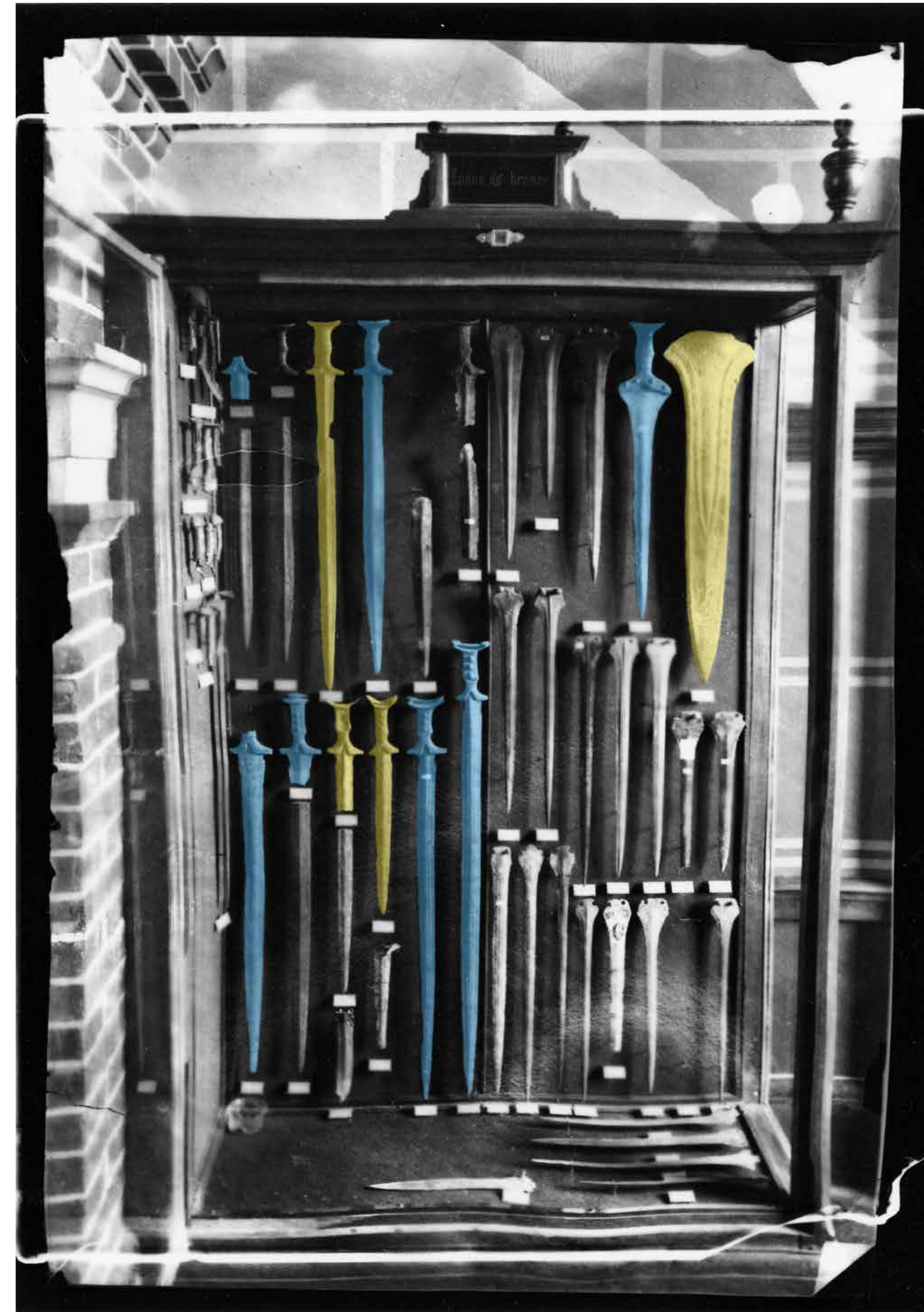


Fig. 2 : Cliché sur plaque de verre de la vitrine du MAN dédiée aux épées en bronze, fin du XIX^e siècle (Saint-Germain-en-Laye, archives du Musée d'Archéologie nationale). Les originaux sont signalés en jaune et les copies en bleu. La nature de toutes les épées n'a pas encore pu être vérifiée.

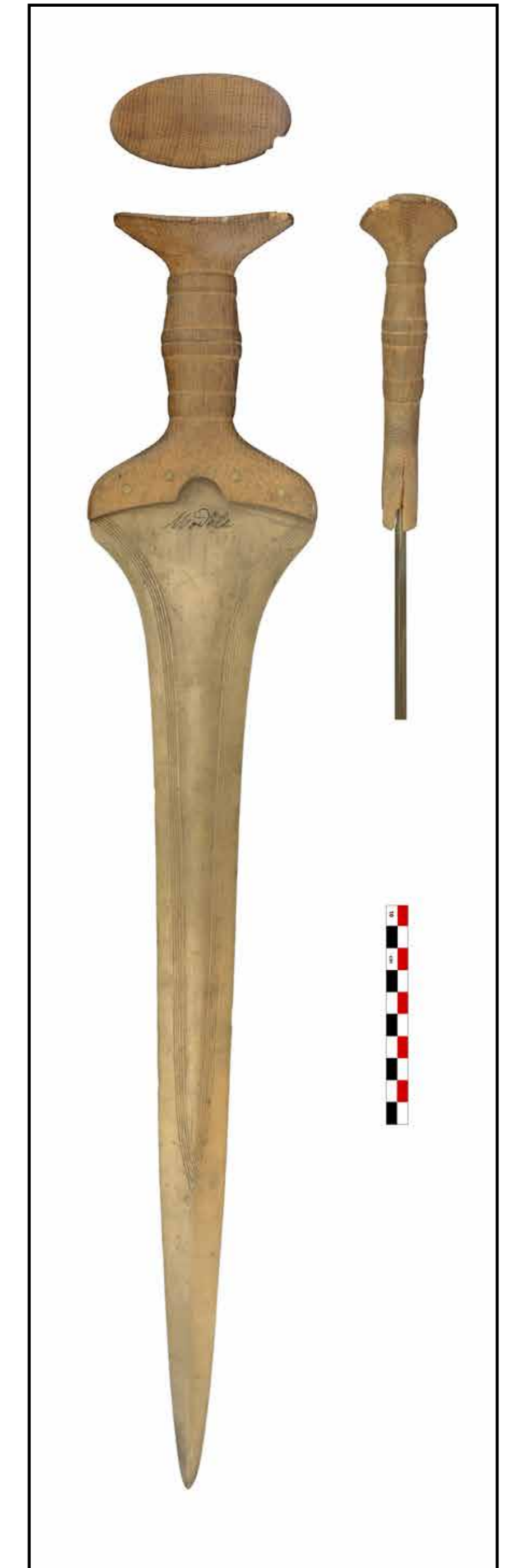
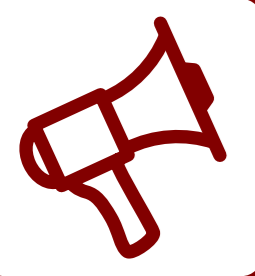


Fig. 3 : Reproduction d'une lame par galvanoplastie équipée d'une poignée en bois, MAN, sans numéro. © Léonard Dumont



Les Journées d'Actualités Archéologiques en territoire éduen

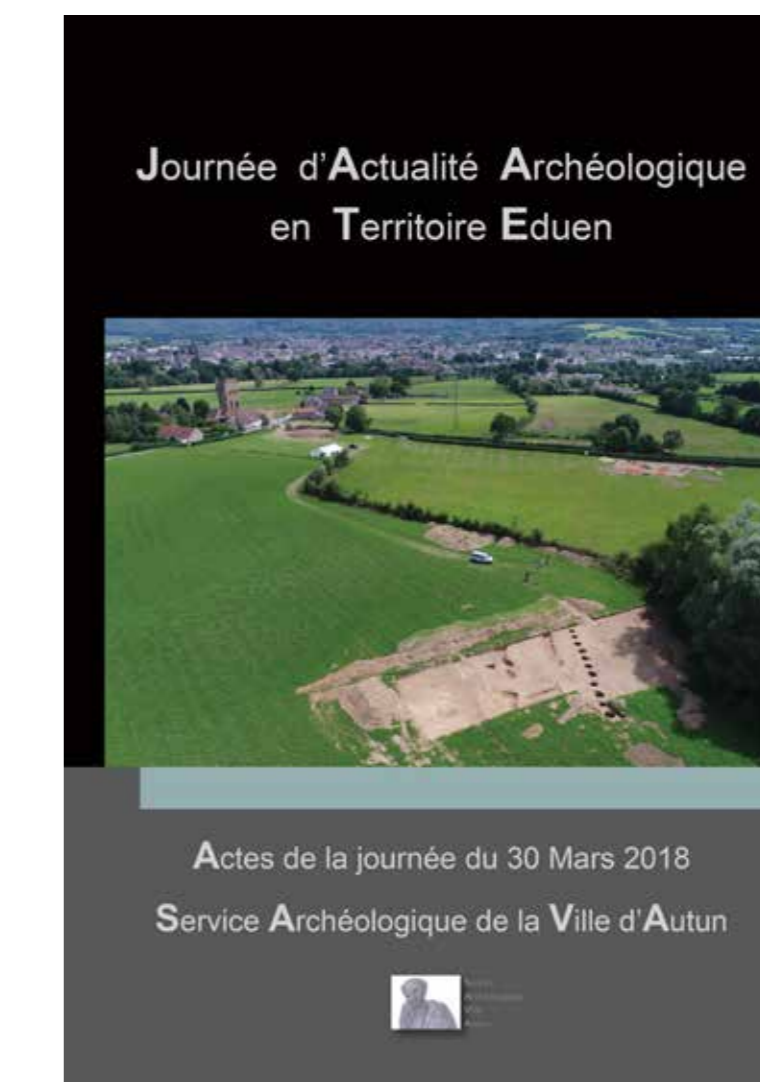
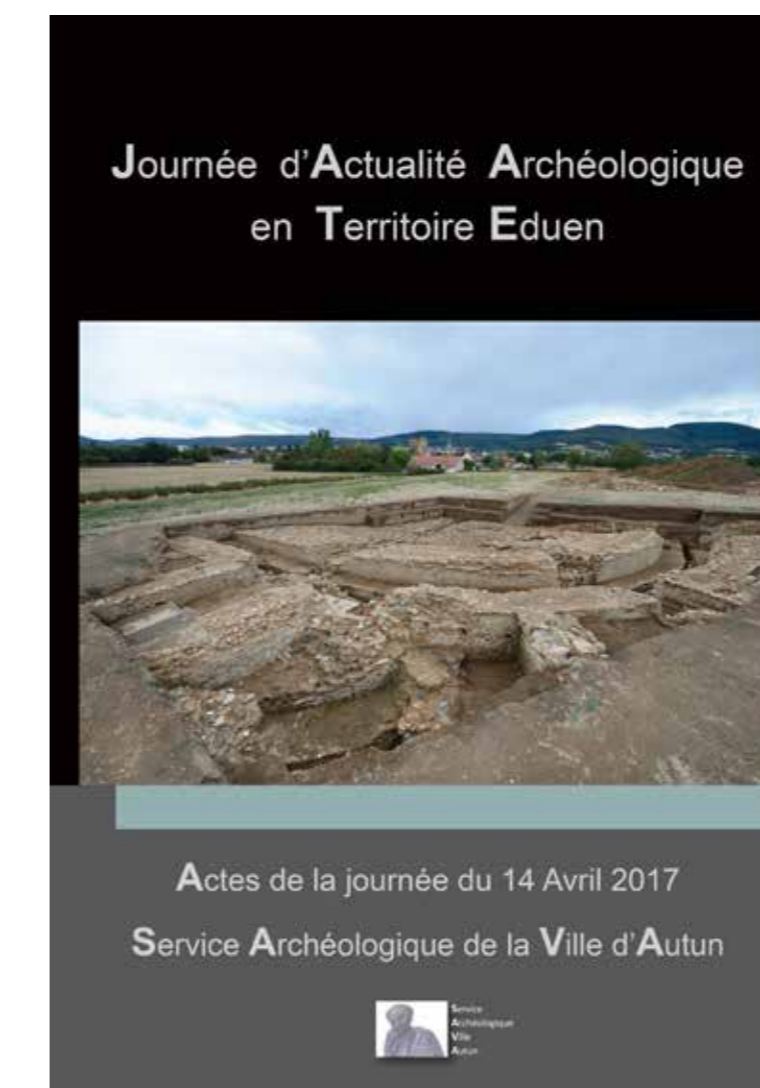
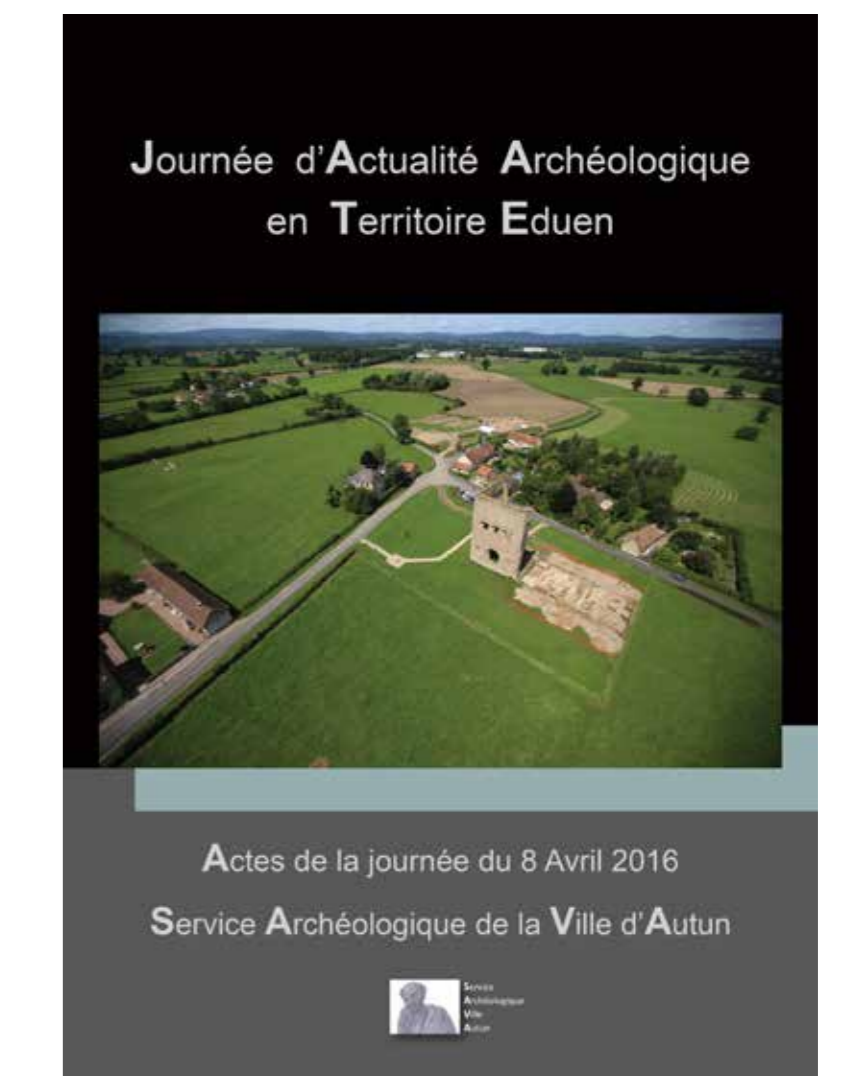
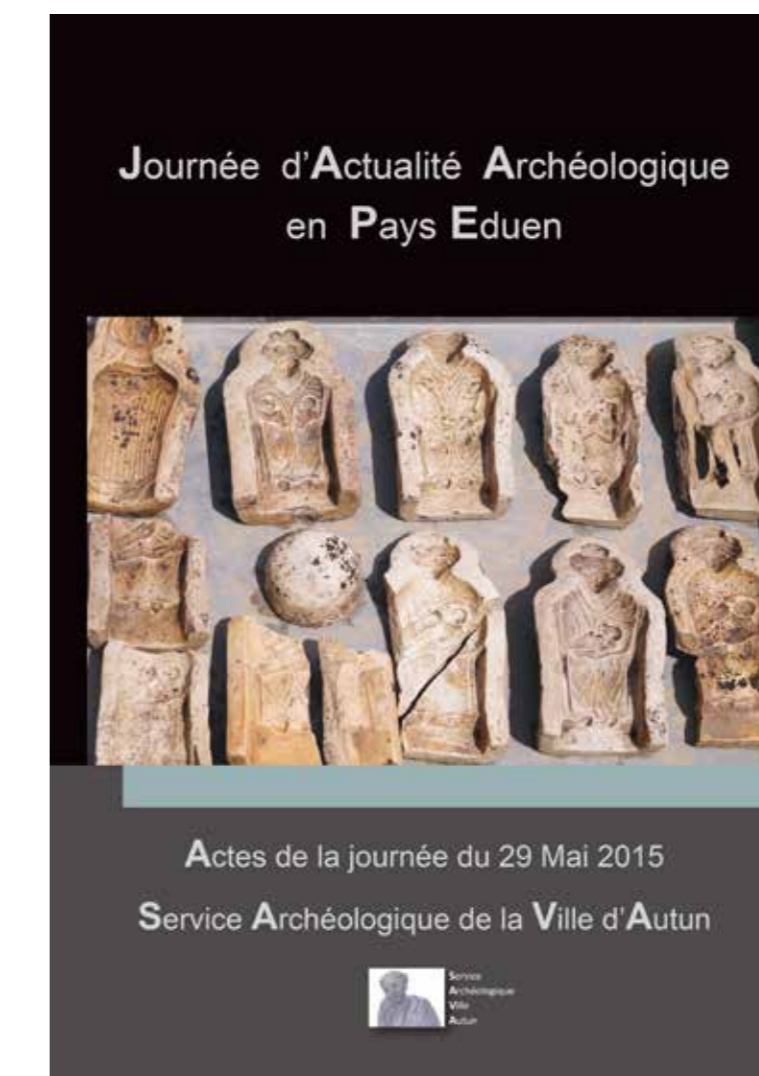
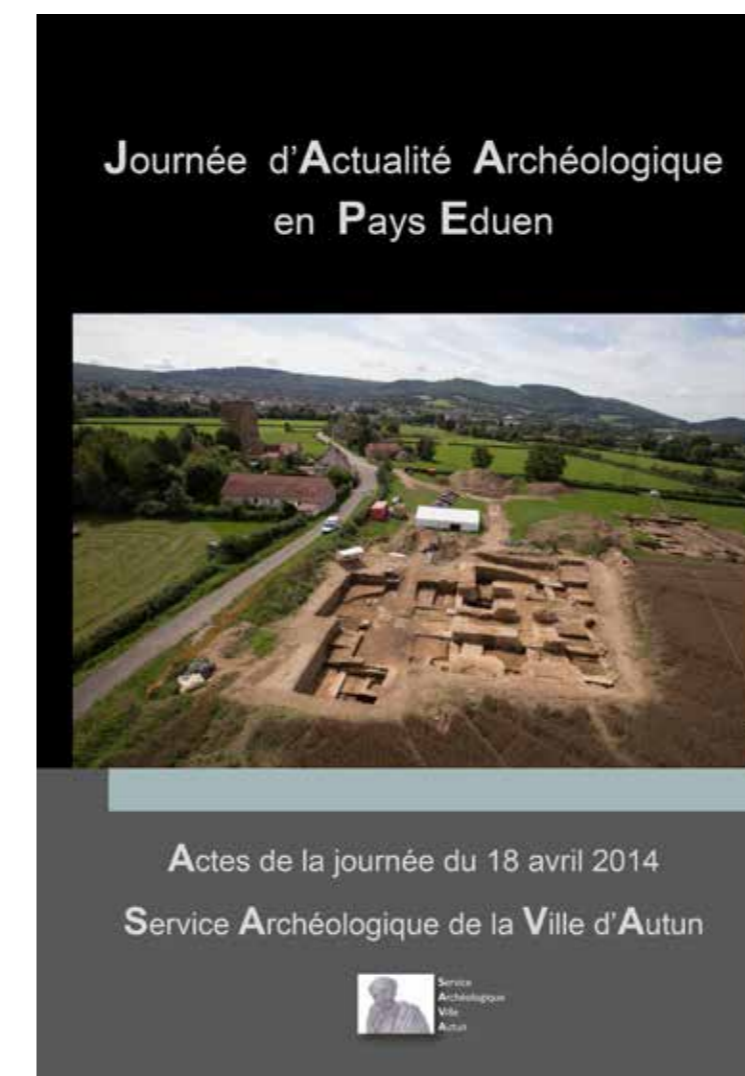
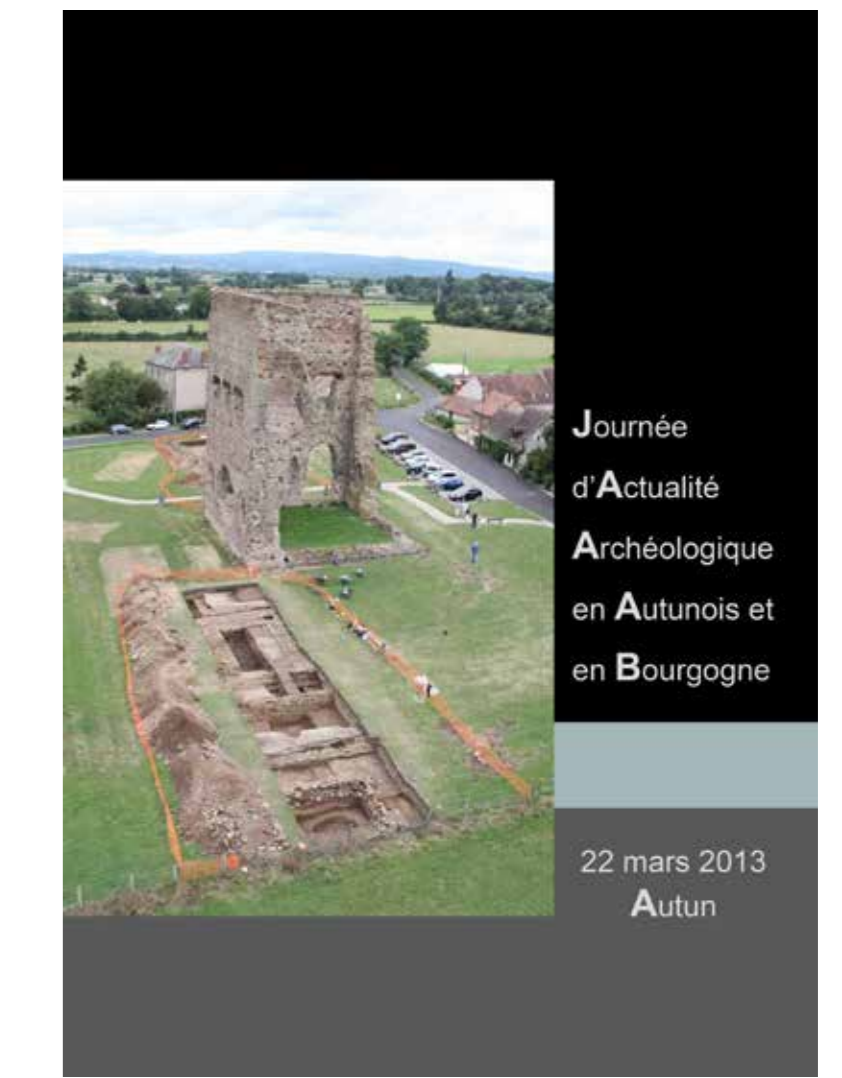
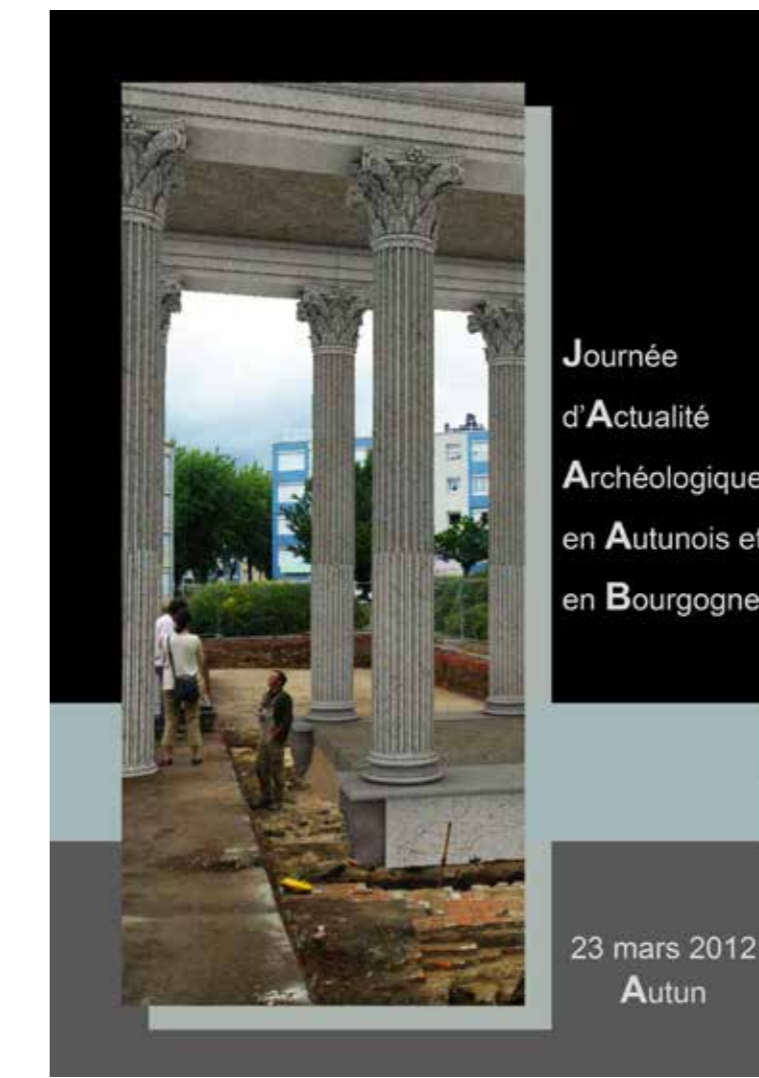
Depuis 2011, le Service Archéologique de la Ville d'Autun (SAVA) organise chaque printemps à Autun une « Journée d'Actualités Archéologiques en territoire éduen », en collaboration avec l'UMR 6298 ARTEHIS et grâce au soutien financier de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et au soutien logistique de la ville d'Autun.

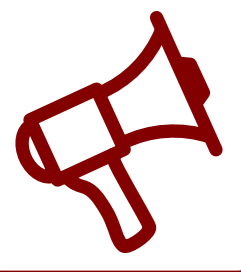
Cette journée est l'occasion de présenter le résultat des recherches archéologiques menées dans l'Autunois et plus largement sur le territoire des Eduens, soit la partie méridionale de l'actuelle Bourgogne, plus particulièrement à la période romaine. Les principaux résultats des fouilles d'archéologie préventive mais également programmée, en particulier les travaux réalisés à Autun dans le cadre du programme de recherches porté par l'UMR 6298 ARTEHIS sur le complexe antique de la Genetoye, y sont ainsi régulièrement présentés.

Ces conférences sont ouvertes à un large public, mêlant professionnels (universitaires, opérateurs d'archéologie préventive, agents des Services régionaux de l'archéologie...) et Autunois soucieux de leur patrimoine en leur permettant de profiter d'exposés parfois diffusés de manière trop confidentielle. Les conférences sont diffusées en direct et visibles en replay sur les réseaux sociaux de la ville d'Autun et de son service archéologique.

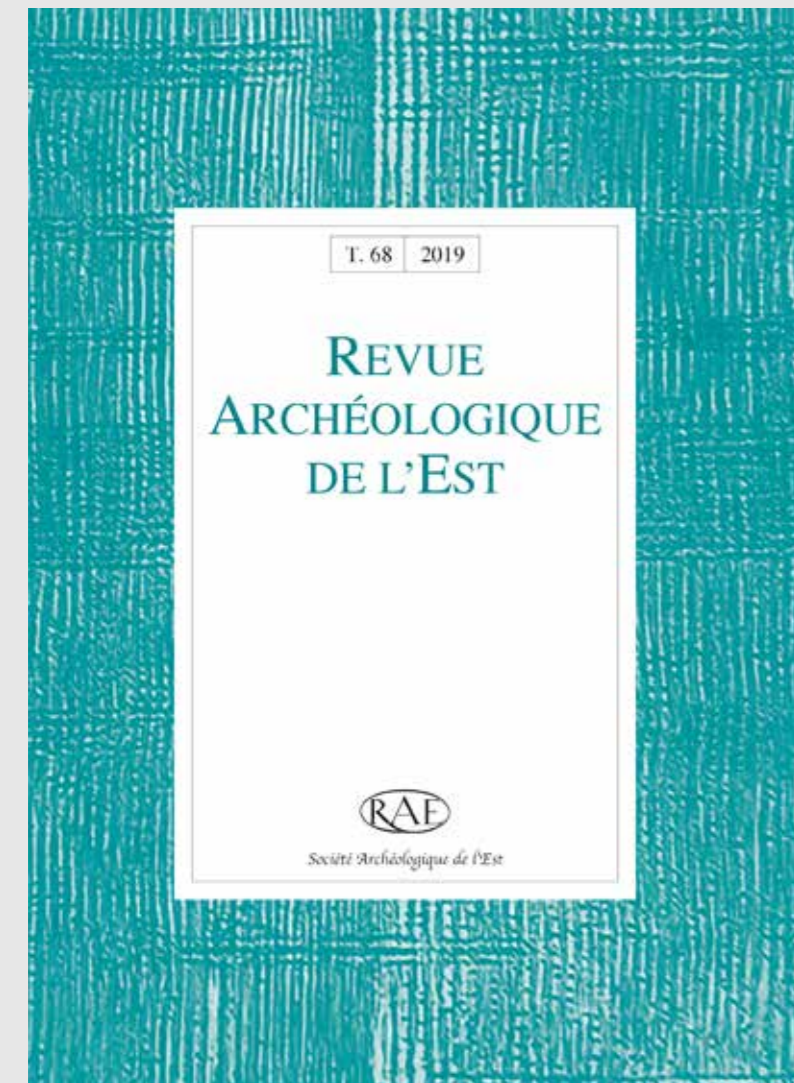
Les actes sont publiés chaque année sous forme d'un ouvrage d'une centaine de pages : le travail de coordination et d'assemblage des contributions est assuré par Angélique Tisserand (SAVA), le travail de relecture est réalisé par Yannick Labaune (SAVA) et la mise en page est effectuée par Anthony Dumontet (UMR 6298 ARTEHIS). La version papier est offerte à l'ensemble des auditeurs et des communicants, et diffusée et archivée dans les principaux centres documentaires intéressés (opérateurs archéologiques dont les services de collectivité territoriale, bibliothèque universitaire de l'Université de Bourgogne). La version numérique des huit volumes d'actes publiés depuis 2011 est accessible en ligne sur le site de la ville d'Autun et en cliquant sur les couvertures.

Yannick Labaune
yannick.labaune@autun.com





SOMMAIRE



La céramique néolithique de Broussy-le-Grand L'Ourlet (Marne)

Marie Charnot

Des vestiges du Néolithique, du Bronze final et du Moyen Âge à l'Île Barbe (Lyon 9^e) : premières observations

Philippe Hénon, Christine Vermeulen, Odile Franc, Charlotte Gaillard, Frédéric Jallet, Sylvie Saintot et Jean-Claude Sarrasin, avec les coll. d'Éric Thévenin et Éric Bayen

Indices d'exploitation minière protohistorique dans les Vosges du Sud : les outils miniers de la mine de la Grande Montagne (Haut-du-Them / Château-Lambert)

Denis Morin, Serge Delpech, Jean Sainty, Hélène Morin-Hamon, Michel Caltagirone, Mikaël Atton

Les occupations de la fin de l'âge du Bronze et du premier âge du Fer dans la haute vallée de la Sarre : un état des lieux

Simon Sedlbauer, Dimitri Mathiot, Nicolas Meyer, Sandrine Marquié, Guillaume Asselin, Laurent Forelle, Sophie Galand, Christian Pautrot

La céramique antique de deux établissements ruraux en territoire ségusiave : Grand'Plantes à Fleurieux-sur-l'Arbresle et Les Fourches à Lentilly (Rhône)

Christine Bonnet, Cécile Batigne Vallet, Céline Brun, Richard Delage, Sylvain Motte, Yannick Teyssonneyre

Découverte fortuite de stèles antiques à Niederhergheim (Haut-Rhin)

Dominique Bonneterre, Sylvie Dardaine, Soline Morinière, Juliette Rémy, Georges Triantafyllidis, Marie-Dominique Waton

Nouvelles données sur les fontaines lyonnaises et l'approvisionnement en eau de la Presqu'île durant l'Antiquité

Jules Ramona et Amaury Gilles en coll. avec Emmanuel Bernot

De la Gaule à l'Afrique romaine, de l'Algérie à la France : sur des « stèles à Saturne » à Nancy, Troyes et Saint-Germain d'Auxerre

Djamila Fellague

Le Nord Mosellan à l'époque mérovingienne : un nouveau bilan

Alain Simmer

Les ateliers du hameau *Les Noires Terres* à Messein (Meurthe-et-Moselle, Lorraine, France) : une illustration de l'une des formes d'organisation de la production du fer au cours du premier Moyen Âge ?

Marc Leroy, Marilyne Prévot, Paul Merluzzo, avec la coll. d'Alexandre Disser, Alexa Dufraisse, Anne Gebhardt-Even, Jacques Guillaume, Gaëtan Jouanin, Cécile Le Carlier, Romain Marque, Rachel Prouteau, Julian Wiethold, Jean-Hervé Yvinec

Un site d'élevage de lapins de la fin du Moyen Âge : les garennes de Sainte-Foy (Val-Suzon, Côte-d'Or)

Rémi Landois, Jean-Pierre Garcia, Amélie Quiquerez

La naissance de la ligne de front de la Grande Guerre à Reims vue par l'archéologie : les fouilles de Saint-Léonard « la Croix Chaudron » (Marne)

Nicolas Garmond, Ludivine Huart, Fabrice Laudrin et Frédéric Poupon

Notes et documents

Landelinus, l'auteur de la plaque-boucle mérovingienne au Christ de l'Apocalypse découverte à Ladoix-Serrigny (Côte-d'Or) serait-il saint Landelin ?

Henri Gaillard de Sémainville

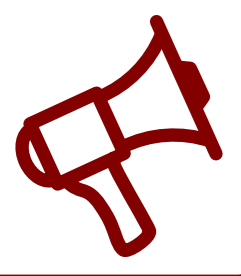
Les verres opalins d'époque contemporaine issus du site du Puisoz à Vénissieux (Rhône)

Stéphane Brouillaud

Contact

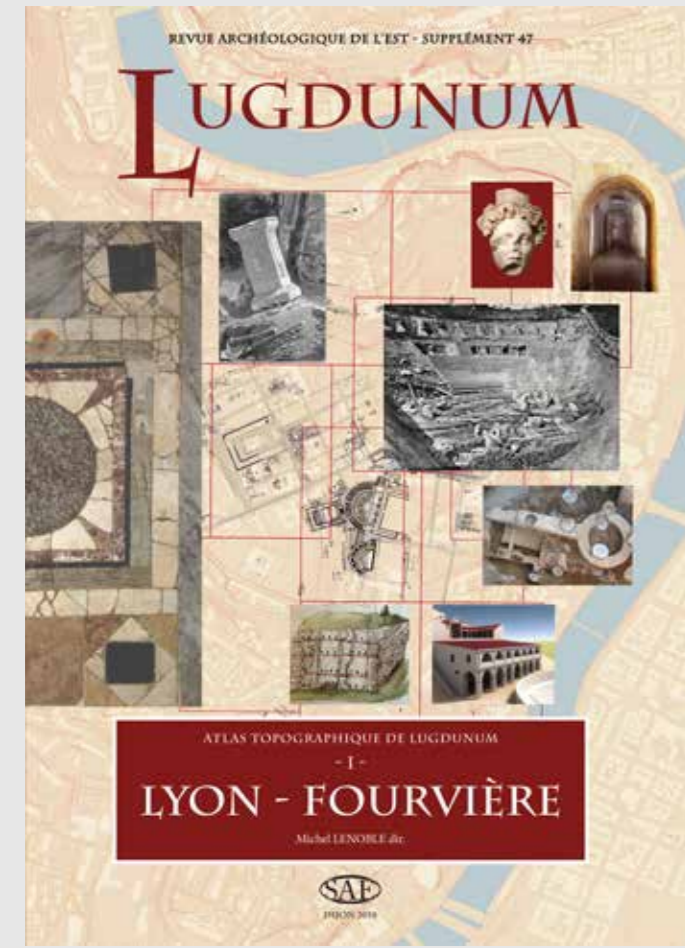
claire.touzel@u-bourgogne.fr

En savoir plus



Atlas topographique de Lugdunum. 1. Lyon - Fourvière 47^e supplément à la RAE

Sur le Toit. Infolettre d'ARTEHIS - n°5 (septembre 2019)



L'Atlas topographique de Lugdunum présente les résultats de l'ensemble des fouilles et des découvertes archéologiques, concernant la période antique, qui ont été réalisées sur le territoire de la ville de Lyon, de l'origine des recherches jusqu'à aujourd'hui.

Depuis le début des années 1980, plus de 900 opérations archéologiques toutes périodes confondues, ont été mises en œuvre sur le territoire de la ville de Lyon. Dans leur très grande majorité, elles l'ont été dans le cadre de l'archéologie préventive, préalablement à des travaux publics ou privés.

Il est donc essentiel de renouveler l'état des connaissances fourni par les ouvrages de synthèse anciens et de dresser un

bilan qui permette de réactualiser l'image de la ville antique et d'orienter les recherches archéologiques à venir selon des problématiques nouvelles.

L'expérience lancée en Narbonnaise par le programme collectif de recherches « Atlas des villes de Gaule méridionale » a constitué le modèle et l'atlas de Lugdunum en a repris la méthode et les normes éditoriales.

La colonie de Lugdunum a été fondée en 43 av. J.-C. par L. Munatius Plancus, afin de rassembler les colons chassés de Vienne en Narbonnaise, par les Allobroges. C'est chez les Ségusiaves que fut prélevé le territoire destiné à cette fondation. La nouvelle colonie, dotée du droit romain, prit le nom de *Colonia Copia Felix Munatia*, dénomination qui changera au fil du temps. Lugdunum vit sa prospérité grandir sous le principat d'Auguste, qui en fit une sorte de capitale des Trois Gaules, alors qu'administrativement elle n'était que celle de la Celtique.

L'Atlas topographique de Lugdunum présente l'ensemble des vestiges mis au jour par thème, du milieu du I^{er} siècle av. J.-C. jusqu'aux IV^e, V^e siècles ap. J.-C. Il est organisé en plusieurs parties : la première présente les données de fouilles telles que les fouilleurs et les inventeurs des vestiges les ont interprétées à l'époque des découvertes ; la seconde partie consiste en une réinterprétation de ces résultats à la lumière des connaissances d'aujourd'hui. Cette seconde partie est le fruit de la réflexion collégiale apportée par l'ensemble des chercheurs issus des diverses institutions archéologiques impliquées dans le programme de recherche (Service archéologique de la Ville de Lyon, Université, CNRS, Inrap, Musée gallo-romain, Musée des Beaux-Arts, Ministère de la Culture (DRAC SRA Auvergne-Rhône-Alpes), opérateurs privés agréés, chercheurs bénévoles...).

Des textes d'introduction traitent de la ville antique dans sa globalité : histoire des recherches, cadre naturel, épigraphie, sources littéraires, histoire de Lyon de sa fondation à l'arrivée des Burgondes... Des synthèses thématiques font le point sur les principaux apports à la connaissance : trames urbaines et réseaux viaires, architecture domestique, hydraulique, topographie, abandon de la ville haute...

Une cartographie au 1/1 000, sur le fond cadastral géoréférencé de la Métropole de Lyon, présente l'organisation topographique précise des vestiges par secteurs. Des plans de synthèse au 1/5 000 en reprennent la cartographie d'ensemble. C'est la période du milieu du I^{er} siècle jusqu'au second siècle ap. J.-C. qui a été retenue pour la cartographie des vestiges, car elle correspond pour Lugdunum à une phase d'expansion maximale de la ville dotée de l'ensemble de ses équipements publics : amphithéâtre, théâtre, odéon, hippodrome, sanctuaires, thermes... L'emprise de l'aire urbanisée de la cité à cette période représente environ 330 ha.

Une abondante iconographie (plus de 950 illustrations) accompagne l'ensemble des textes, sous forme de photographies, de cartographies de détails à différentes échelles. Entre autres, les Archives municipales de Lyon, les Archives départementales du Rhône et de la Métropole, la Bibliothèque municipale, le Musée des Beaux-Arts, les Musées Gadagne ont été sollicités.

L'Atlas topographique de Lugdunum est organisé en plusieurs volumes. Le premier et présent volume est consacré à Fourvière, la ville haute, cœur de la colonie fondée par Plancus. Le second volume, en préparation, traitera de la ville basse, presque île et quartiers fluviaux.

L'emprise concernée par le volume I couvre environ une centaine d'hectares et comprend treize feuilles au 1/1 000, dont certaines comportent plusieurs états. Sa chronologie va de la fondation de la colonie en 43 av. J.-C. à l'abandon de la colline de Fourvière, vers la fin du III^e siècle ap. J.-C.

Michel LENOBLE dir., *Atlas topographique de Lugdunum. I, Lyon – Fourvière*, Dijon, S.A.E., 580 p., plus de 900 ill., 47^e supplément à la *Revue Archéologique de l'Est*.

En savoir plus



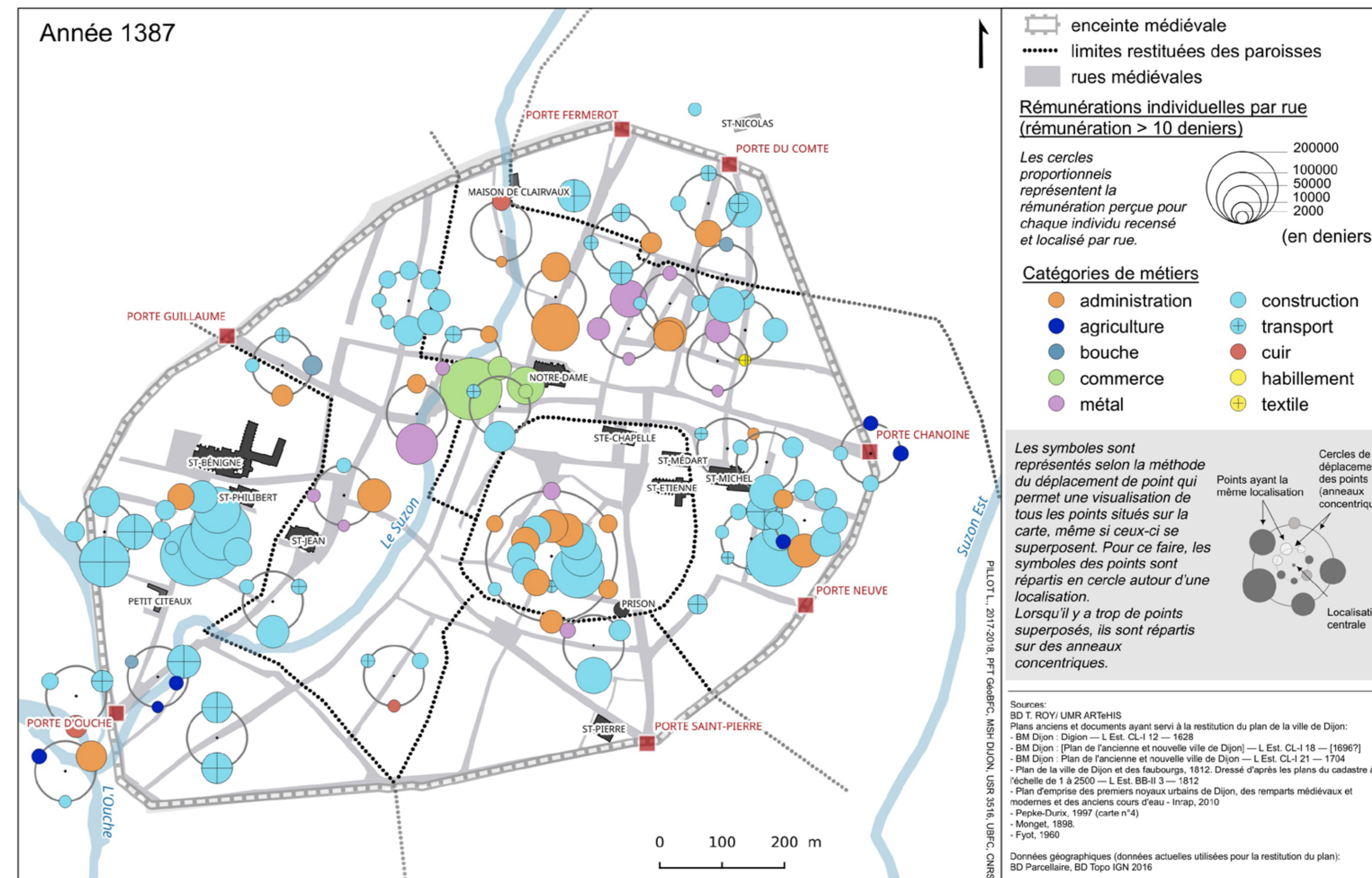
Lacunes archivistiques ou phénomène marginal ? Rémunérer le travail à Dijon à la fin du Moyen Âge

Sur le Toit. Infolettre d'ARTEHIS - n°5 (septembre 2019)

Dans le cadre d'une thèse intitulée *Rémunérations, travail et niveaux de vie à Dijon à la fin du Moyen Âge*, préparée sous la direction de Martine Clouzot et Patrice Beck, soutenue en mars 2019, j'ai exploité les archives dijonnaises et leur extraordinaire richesse. Je souhaitais approcher le phénomène de la rémunération dans sa plus grande diversité. J'ai relevé systématiquement toutes les traces encore visibles dans la documentation produite par les institutions dijonnaises entre 1370 et 1395. J'ai enregistré 12 250 rémunérations versées pour des travaux réalisés à Dijon. Elles concernent 3 189 individus rémunérés sur 8 089 personnes enregistrées. Or, à l'échelle de la ville de Dijon, moins de 20 % des chefs de feu y résidant obtiennent une rémunération au cours d'une période d'observation de 25 ans. Que signifie ce chiffre ?

Certes, le recours à la charité et l'économie de subsistance doivent avoir leur importance. Mais la question de la représentation documentaire disponible à Dijon se pose forcément. Les contrats notariés qui contiennent les contrats de louage et d'apprentissage à long court, généralement pluriannuel, décrivent l'embauche de valets composant la main-d'œuvre subalterne médiévale. Ils couvrent l'ensemble des activités : les secteurs de l'artisanat (textile, cuir, métal...) et de la vigne comme du service domestique et dépeignent donc un tableau de la dynamique de l'embauche dijonnaise. Cependant, ils concernent une population trop spécifique, composée majoritairement d'enfant et de jeunes adultes et il est clair que cette forme d'embauche n'a pas à être contractée forcément devant notaire : dans un système où l'oralité et la reproduction sociale est importante, les contrats notariés ne donnent vraisemblablement à voir qu'une partie de ce type d'engagement, notamment celui des cadets allant voir ce que la vie professionnelle leur propose en dehors du cercle familial. Ils complètent en revanche les perspectives du secteur de la construction, plus abondamment renseigné par les comptabilités de la ville et du duché.

Ces comptabilités des années 1370-1395 témoignent d'une des périodes les plus dynamiques qu'a connu Dijon au cours des XIV^e et XV^e siècles. Les infrastructures urbaines (fortifications, ponts, moulins) et l'hôtel du duc à Dijon font l'objet de rénovation et de réaménagement. Surtout, la construction de la Chartreuse de Champmol constitue un chantier d'envergure requérant une main-d'œuvre abondante. Le secteur de la construction apparaît donc comme le plus représentatif, sollicitant la réserve de main-



Distribution des rémunérations versées en 1387 aux travailleurs résidant à Dijon. © Thomas Roy

d'œuvre dijonnaise et montrant l'obligation de trouver ailleurs des ouvriers pour la compléter d'un point de vue numérique ou pour apporter des compétences spécifiques.

En effet, la population dijonnaise est grandement mise à contribution et profite des retombées économiques (cf. figure). L'utilisation des comptes des marcs, dressant annuellement la liste des foyers imposables dijonnais, montre que tous les maçons dijonnais chefs de feu participent aux chantiers de la Chartreuse. En revanche, certains chefs de feu charpentiers dijonnais sont laissés de côté, l'administration ducale préférant recruter des spécialistes plus compétents à l'extérieur de la ville, ce recrutement tendant d'ailleurs à faire gonfler les rémunérations dans cette activité.

Malgré ces informations abondantes, plusieurs éléments empêchent de saisir complètement l'ensemble de la population œuvrant sur les chantiers de construction. C'est d'abord l'extrême mobilité des travailleurs. Ils sont rarement présents durant toute la continuité d'un chantier malgré une offre de travail constante, apparaissant ponctuellement, puis disparaissant dans le silence documentaire. A cela s'ajoute un manque de perspective sur les structures de travail car derrière le patron rémunéré, le nombre de valets sous ses ordres n'est généralement pas connu. La petite main d'œuvre des grands chantiers de construction n'est également pas toujours décrite dans les comptabilités. Enfin, les patrons intervenant sur les chantiers de construction ne recrutent que très rarement par le biais des contrats notariés.

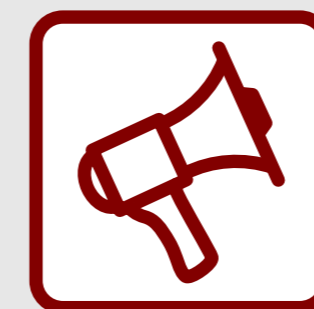
Le recours à la place d'embauche constitue donc l'alternative. Tous les jours, les travailleurs se rendent sur cette place pour se faire embaucher à la journée. C'est aussi là que les marchés des chantiers de construction sont criés aux enchères. Cependant, l'organisation de cette place est faiblement documentée bien qu'elle apparaisse particulièrement importante pour la mairie qui, tout au long du XV^e siècle, ordonne aux travailleurs, surtout ceux de la vigne, de s'y réunir pour se faire embaucher. Si cette fenêtre d'observation bouchée empêche d'établir précisément la place de la rémunération du travail dans la société de la fin du Moyen Âge, la volonté de contrôle de la mairie est le signe d'une certaine vitalité.

Cette recherche montre bien l'intérêt de faire varier les échelles d'observation. L'aspect quantitatif dépendant de la conservation des archives ne peut apporter qu'une perspective lacunaire, il faut trouver par ailleurs des indices les confirmant ou les infirmant. L'apport des indices qualitatifs est donc indispensable et complète certes une accumulation de données importantes mais qui reste couverte de zones d'ombre.

Thomas Roy
roy.thomas@wanadoo.fr

Sur le toit

Infolettre d'ARTEHIS



Directeur de publication :
Sabine Lefebvre

Equipe éditoriale :
Mélanie Arnoult
Mélinda Bizri
Brigitte Colas
Fabienne Creuzenet
Sophie Desbois-Garcia
Anthony Dumontet
Marie-José Gasse-Grandjean
Claire Touzel

Mise en page :
Anthony Dumontet

Merci d'adresser vos
remarques et/ou
suggestions à :
surletoit-artehis@ubfc.fr



UMR 6298 ARTEHIS
Université de Bourgogne
6 boulevard Gabriel
21000 Dijon
<http://artehis.u-bourgogne.fr/>